

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 18 Juin 2014 - 20 Chaâbane - N° 636 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

M. Ouyahia reçoit

M. Dahou Ould Kabliá, le Premier secrétaire du FFS, Ahmed Batatache et le président du SNM, Djamel Aïdouni

Page 3

ALGÉRIE-NIGER

M. Sellal

reçoit la Première dame du Niger

Page 6

ANP

Sortie de 13 promotions d'officiers et d'officiers supérieurs de l'Ecole supérieure des Transmissions de Koléa

Page 5

CLÔTURE DES TRAVAUX DES ASSISES NATIONALES DE LA SANTÉ **Le Sud et les Hauts Plateaux au scanner**



Proposition de rehausser le ministère de la Santé en ministère de Souveraineté

Le rehaussement du ministère de la Santé en ministère de Souveraineté a été recommandé, mardi à Alger, à l'issue des travaux des Assises nationales de la santé.

«La révision, voire la suppression» de la réglementation du temps complémentaire des professionnels de santé ainsi que le service civil a été recommandée par les participants aux assises, qui ont appelé, notamment, au

«rattachement» des organismes de la sécurité sociale au département de la santé. Les recommandations ont été axées, d'autre part, sur la nécessité de renforcer la complémentarité entre les trois secteurs de la santé (public, privé, et parapublic), l'introduction de nouveaux outils de gestion et d'évaluation, ainsi que la répartition rationnelle et équitable de soins à travers notamment

l'élaboration de référentiels nationaux tous secteurs confondus. Le renforcement des programmes nationaux de prévention est, également, recommandé, outre la prise en compte dans la politique nationale de santé de la spécificité des régions du Sud, des Hauts Plateaux et des zones enclavées.

Page 4

DGSN

LA CÉRÉMONIE SUPERVISEE PAR
LE DG DE LA SÛRETÉ NATIONALE EN PRÉSENCE
DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT

**Lancement du Plan bleu
à la plage «Sablette»**

**1 000
policiers pour
sécuriser les plages**

Page 5

**EDUCATION
La rentrée
scolaire fixée
au 7 septembre**

Page 4

SANTÉ

**Régimes
hyperprotéinés**
Ils augmentent
le risque de
calculs rénaux

Pages 12-13



**MONDIAL 2014
ALGÉRIE-BELGIQUE
1-2 Déception**

Page 24

**PROTECTION CIVILE
2 285
interventions
en 48 heures**

Page 11

Météo



Régions Nord : 27° à Alger

Temps dégagé à partiellement voilé avec foyers orageux notamment vers l'intérieur Est. Les vents seront modérés à faibles. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux avec évolution orageuses pouvant occasionner localement quelques pluies vers l'Extrême sud le Sahara oriental et les Oasis. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locale.

Necib à Saïda



Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera demain jeudi 19 juin, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Saïda.

CE MATIN À L'AMBASSADE D'IRAK

Conférence de presse

SEM l'ambassadeur de l'Irak en Algérie, animera ce matin à 10h30 au siège de l'ambassade (4 rue Arezki Abri, Hydra), une conférence de presse qui portera sur l'évolution de la situation sécuritaire en Irak.



AUJOURD'HUI À BEN AKOUN

Portes ouvertes sur les intoxications alimentaires

En prévision de la saison estivale et du mois sacré du Ramadhan, l'APC de Ben Aknoun (Alger), organise à partir d'aujourd'hui au niveau de la place communale, des journées portes-ouvertes sur les intoxications alimentaires.

CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA

Conférence sur l'avenir des auto-écoles en Algérie

Le président de la Fédération nationale des auto-écoles, M. Aoudia Zine Eddine, animera une conférence de presse ce matin à 10h au siège de l'Ugcaa (40/42 rue Larbi Ben M'hidi, Alger), qui portera sur l'avenir des auto-écoles en Algérie.

DU 20 AU 28 JUIN À AÏN BENIAN

Jeux nationaux des sports pour tous

Les Jeux nationaux des sports pour tous, destinés aux estivants locaux, auront lieu du 20 au 28 juin à Aïn Benian (Alger) avec la participation d'enfants âgés de 10 à 14 ans, a indiqué lundi la Fédération algérienne du Sport pour tous.

Destinées aux enfants estivants issus des wilayas du Sud du pays (Tindouf, Adrar, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, Biskra, M'sila, Béchar, Djelfa, Illizi) ces joutes verront le déroulement de différentes activités sportives culturelles et artistiques. Au programme de cette compétition, figurent des compétitions de voile, de tennis, de tir aux armes sportives et de badminton. Les sites choisis pour accueillir l'événement sont l'institut INFS/STS d'Aïn Benian, la plage artificiel d'El-Djamilia (activités nautiques), et les plages d'Alger.

	Max	Min
Alger	27°	18°
Oran	25°	21°
Annaba	25°	19°
Béjaïa	26°	16°
Tamanrasset	36°	22°

Horaires des prières

Mercredi 18 chaâbane 1435

Fajr	03:37
Dohr	13:20
Asr	16:40
Maghreb	20:12
Isha	21:53



CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur l'hormonothérapie et l'acné

Le Pr Benkaidali Ismail, président de la Société algérienne de dermatologie et chef de service de dermatologie au CHU de Mustapha Pacha, sera l'invité ce matin à 10h30 du Forum de DK News pour une conférence-débat portant sur l'hormonothérapie et l'acné.

La rencontre se déroulera au centre de presse de notre publi-



cation, 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

CE MATIN À 11H AU HILTON Conférence de l'ANDI

L'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), et l'Association euro-méditerranéenne des Agences de promotion de l'investissement (ANIMA) dont l'Andi est membre, organisent une conférence de presse ce matin à 11h à l'hôtel Hilton.

DEMAIN À L'UNIVERSITÉ D'ALGER 2

Séminaire sur Sigmund Freud

L'université d'Alger 2 en collaboration avec l'ambassade d'Autriche organisera demain 19 juin à 8h30 à l'université d'Alger 2, Bouzaréah, un séminaire sur Sigmund Freud, père de la psychanalyse.



CE MATIN À 9H30 Conférence de presse du P-DG de Mobilis



Le Président directeur général (P-DG) de Mobilis, M. Saâd Damma et M. Alberto Via de Mediapro

Groupe audiovisuel détenteur des droits d'image et d'organisation des matchs amicaux du Real Madrid FC, animeront ce matin à 9h30 une conférence

de presse au siège de la direction générale de Mobilis, sis Quartier des affaires, Bab-Ezzouar.

Lors de cette importante rencontre, le P-DG de Mobilis parlera de la venue du prestigieux club du Real Madrid pour un match gala en Algérie.

CE SOIR À LA SALLE IBN ZAYDOUN

Rabih Abou-Khalil en concert

Compositeur, joueur de oud et musicien de jazz d'origine libanaise, Rabih Abou-Khalil, sera en concert ce soir de 20h à 22h30, à la salle Ibn Zaydoun, Office Ryad El Feth.

Le Pr Hacène Lazreg primé de la décoration nationale du Japon : l'Ordre du Soleil Levant

L'ambassade du Japon a annoncé hier que le Gouvernement du Japon a décerné la décoration nationale du Japon : l'Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or en Sautoir, au professeur Hacène Lazreg, ancien moudjahid, fondateur de l'université d'Oran, premier recteur de l'université des sciences et technologies d'Oran et ancien député à l'Assemblée populaire nationale (APN), afin d'exprimer sa gratitude pour ses efforts et ses sollicitudes de longue période qui ont contribué à l'approfondissement des relations entre l'Algérie et le Japon. La cérémonie de la remise de la décoration aura lieu le mercredi 25 juin 2014 à 11h à l'auditorium de l'université des sciences et de technologies d'Oran (USTO).

SAMEDI AU CRPESM Journée portes ouvertes sur le sport militaire

Le Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPSM) de Ben-Aknoun (Alger), abritera samedi 21 juin à partir de 8h, une journée portes ouvertes sur le sport militaire.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Ould Kablia : «Pour un équilibre des attributions du Président de la République et du Premier ministre»

Le président de l'Association des anciens du MALG, Dahou Ould Kablia, a plaidé mardi à Alger, dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle, pour un «équilibrage» des attributions entre le Président de la République et le Premier ministre, dont les missions devraient être «codifiées et précisées» dans la Constitution.

M. Ould Kablia a indiqué, dans une déclaration à la presse, avoir émis, lors de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la Présidence de la république, Ahmed Ouyahia, chargé de mener les consultations sur le projet de révision constitutionnelle, des propositions sur «un équilibrage» des attributions entre le président de la République et le Premier ministre dont les missions devraient être «codifiées dans la Constitution et précisées».

«Nous avons présenté un très grand nombre d'observations et surtout des propositions sur les questions de



fond essentielles, notamment la réconciliation nationale et la parité sur laquelle nous avons demandé un peu plus d'explication», a-t-il dit. M. Ould Kablia a indiqué aussi avoir fait des propositions en ce qui concerne «la décentralisation et la protection de l'environnement».

«Nous avons surtout demandé qu'il y ait de nouvelles institutions consultatives pour mieux conforter la notion de concertation», a-t-il souligné.

«Nous avons dans ce sens proposé la création d'un Conseil supérieur de Défense, qui assiste le président

de la République et les responsables directs sectoriels de la Défense nationale à mieux définir la politique nationale du pays», a-t-il dit.

Il a indiqué avoir suggéré la création d'institutions consultatives consacrées par la Constitution comme un Conseil supérieur de l'énergie, «qui sera chargé de la définition de la politique énergétique du pays», un Conseil supérieur des langues et un Conseil supérieur de l'environnement.

Il a plaidé également en faveur de la constitutionnalisation du Conseil national économique et social (Cnes) «pour qu'il ait une ca-

pacité d'application et de suivi».

Les débats ont porté également sur l'aspect rédactionnel (de la Constitution) et sur un certain nombre de points purement de forme», a-t-il relevé.

M. Ould Kablia s'est dit, enfin, convaincu que la nouvelle Constitution «ouvrira la voie à une République nouvelle qui se projettera dans l'avenir et qui permettra d'édifier le pays dans le sens qui a été voulu par les moudjahidines et en particulier par les Chouhada qui ont payé de leur vie la liberté et l'indépendance retrouvées de l'Algérie».

M. Ouyahia reçoit le Premier secrétaire du FFS

Le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la Présidence de la république, Ahmed Ouyahia, a reçu mardi à Alger, le Premier secrétaire du Front des Forces socialistes (FFS), Ahmed Batatache, dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, M. Batatache a affirmé que sa présence à la présidence de la République n'avait nullement pour objectif de débattre de la révision de la Constitution. «On n'a pas évoqué ce point précis», a-t-il indiqué, soulignant que sa présence n'avait aucunement pour but de soutenir ou pré-renniser le pouvoir en place». Il a toutefois précisé que sa présence à la présidence de la République avait pour objectif d'expliquer les efforts du FFS pour arriver à un «consensus politique national qui permet de faire sortir l'Algérie de la crise et d'ouvrir de nouveaux horizons aux Algériens». Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués no-

tamment des partis politiques, organisations et associations nationales représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres. Les invitations

ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'universités sollicités.

Le Syndicat national des magistrats pour la concrétisation de l'indépendance du pouvoir judiciaire

Le président du Syndicat national des magistrats, Djamel Aidouni, a proposé, dimanche à Alger, dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle, de nouveaux mécanismes pour concrétiser l'indépendance du pouvoir judiciaire.

«Nous avons proposé des mécanismes pour concrétiser l'indépendance du pouvoir judiciaire, relatifs notamment à son autonomie financière et sa composition», a indiqué M. Aidouni, dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une audience avec le ministre d'Etat, directeur de

cabinet de la Présidence de la république, Ahmed Ouyahia, chargé de mener les consultations sur le projet de révision constitutionnelle. Il a relevé que ces mécanismes permettront au Conseil supérieur de la Magistrature d'avoir une «indépendance totale» par rapport

au pouvoir exécutif, notant que les débats ont été essentiellement axés «sur le principe de séparation entre les pouvoirs notamment concernant le pouvoir judiciaire».

«Nous avons aussi fait des propositions relatives aux libertés individuelles», a-t-il dit.

soulignant avoir suggéré de constitutionaliser le fait que l'interdiction de sortie du territoire ne pourra plus être prononcée que par la Justice. D'autres propositions à caractère social ont été émises lors du débat, a-t-il dit.

APS

HANOUNE :**«Nous plaiderons pour la constitutionnalisation de la culture de la paix et du traitement des conflits par le dialogue»**

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louis Hanoune, a déclaré mardi que sa formation politique réclamerait dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution «l'introduction de la constitutionnalisation de la culture de la paix, du traitement des conflits par le dialogue et de la négociation dans le préambule de la Constitution».

Dans son allocution d'ouverture de la session ordinaire du bureau politique du PT, M. Hanoune a précisé que son parti réclamerait, par le truchement du ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, chargé de mener les consultations, «la constitutionnalisation de la culture de la paix, du traitement des conflits par le dialogue et de la négociation, outre la consécration de la souveraineté nationale et populaire» en vue «d'opérer graduellement une rupture effective avec le régime du parti unique».

Le PJD favorable à un mandat présidentiel de sept ans

Le président du Parti des jeunes démocrates (PJD), Salim Khalfa, a suggéré lundi à Alger, dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle, de porter la durée du mandat présidentiel à sept ans (septennat).

«Notre parti a proposé d'opter pour un mandat présidentiel de sept ans sans limitation du nombre de mandats, à l'exception des candidats dont l'âge dépasse 65 ans, pour qui le nombre de mandats doit être limité à un seul», a indiqué M. Khalfa dans une déclaration à la presse au sortir de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, chargé de mener les consultations sur le projet de révision constitutionnelle.

Dans le même registre, M. Khalfa a ajouté que le candidat à la présidentielle «doit résider de manière permanente en Algérie et ne doit pas prétendre à une autre nationalité, avant et après sa candidature», ajoutant par ailleurs que le Premier ministre doit prêter serment devant le président de la République, après sa désignation, lui et son gouvernement.

Le président du PJD a également suggéré de mettre en place une Constitution «à long terme qui ne doit pas être modifiée ou amendée tous les cinq, dix ou vingt ans», affirmant que son parti a approuvé l'amendement de 38 articles de l'actuel projet de Constitution, suggéré 10 articles et émis une seule réserve». Concernant les institutions consultatives, M. Khalfa a appelé à la création d'un haut Conseil de la jeunesse et un haut Conseil politique comprenant des partis politiques et des personnalités nationales. Il a en outre réaffirmé que l'islam doit demeurer religion de l'Etat, préconisant aussi la création du poste de mufti de la République.

MARIN-PÊCHEUR Un métier à haut risque

- 2 000 unités de pêche dépourvues des normes minimales de sécurité
- Une baisse sensible du prix de la sardine est attendue

En dépit des investissements colossaux consentis ces dernières années par l'Etat pour le développement du secteur de la pêche et des ressources halieutiques, la situation socioprofessionnelle des marins-pêcheurs n'évolue guère, voire même se dégrade de plus en plus. «Nous travaillons dans des conditions déplorables. Faute d'unités de pêche suffisante, les marins sont obligés de se tasser tous les jours à 12 dans une petite embarcation de dix mètres de long pour sortir en mer et gagner leur vie. Dépourvues des moindres conditions sécuritaires, ces embarcations risquent de chavirer à tout moment et d'emporter par la même occasion les vies de ces milliers de marins qui exercent ce métier au péril de leur vie» a déclaré hier M. Boualem Mehdad, marin-pêcheur et ancien président de la commission de la pêche de la wilaya d'Alger.

Intervenant lors d'une conférence organisée au siège de l'Ugcaa à Belouizdad (Alger), M. Mehdad a indiqué qu'il faudrait en toute urgence augmenter le nombre d'unités de pêche, dont le nombre ne dépasse pas actuellement les 4 600 à travers l'ensemble des ports de pêche du pays, afin que les marins puissent enfin travailler dans de bonnes conditions de sécurité. Contrairement à la Tunisie qui a 14 000 unités et le Maroc 11 000, l'Algérie dispose de la flotte de pêche la plus faible du Maghreb avec seulement 46 000 unités tous types confondus. Ce qui est encore plus grave, c'est que 2 000 de ces embarcations ne répondent pas aux normes minimales de sécurité ce qui représente un réel danger pour les marins. «On a saisi le ministère sur cette question et on attend toujours que des décisions pertinentes soient prises en ce sens» a ajouté M. Mehdad.

Par ailleurs, s'exprimant sur les prix des poissons, notamment la sardine, le porte-parole de l'Ugcaa, M. Hadj Tahar Boulenouar a affirmé qu'une baisse des prix est attendue les jours à venir. «Vendue actuellement entre 250 et 300 DA le kg, le prix de la sardine devrait enregistrer une chute sensible d'ici la première semaine du Ramadhan».

R. Rachedi

EDUCATION La rentrée scolaire fixée au 7 septembre

Le ministère de l'Education nationale a fixé au 7 septembre la date de la rentrée scolaire 2014-2015 pour les élèves, au 31 août pour le personnel administratif et au 2 septembre pour les enseignants, indique lundi un communiqué du ministère.

«En réaction aux informations contradictoires relayées par certains médias sur les dates de la prochaine rentrée scolaire et pour lever toute ambiguïté, le ministère de l'Education nationale rappelle les dates de la rentrée scolaire dans toutes les régions du pays fixées dans le planning des vacances scolaires pour l'année 2014-2015, conformément à la décision ministérielle du 29 mai 2014 en son article 2», précise le communiqué.

La décision avait fixé les dates de la prochaine rentrée scolaire au dimanche 31 août pour le personnel administratif, au mardi 2 septembre pour les enseignants et au dimanche 7 septembre pour les élèves. «Ces dates sont à retenir et à respecter», souligne le ministère.

APS

CLÔTURE DES TRAVAUX DES ASSISES NATIONALES DE LA SANTÉ LE SUD ET LES HAUTS PLATEAUX AU SCANNER

Les problèmes du manque d'effectifs sanitaires et du transport dont souffrent les régions du sud et des hauts plateaux, ont été soulevés, mardi, au deuxième jour des travaux des assises nationales de la santé qui se poursuivent à Alger.

A cet effet, Mme Zakia Boudouh, inspectrice de santé à Biskra, a déploré l'absence de médecins spécialistes dans cette wilaya, à l'exception de l'équipe médicale cubaine «qui ne peut, à elle seule, répondre aux besoins locaux, notamment en ce qui concerne la pédiatrie et la gynécologie».

Sur son côté, M. Wissat, professionnel de la santé à El Bayadh, a indiqué que cette wilaya souffre d'un «manque flagrant» en matière de spécialistes et en matériels de radiologie et d'imagerie, ce qui oblige les patients à faire de longs déplacements pour se faire soigner.

Il a estimé que les opérations de jumelages entre les structures sanitaires du nord et celles du sud et des hauts plateaux «ne suffisent pas» pour remédier à ces



problèmes, jugeant, à cet égard, «nécessaire» d'encourager le secteur privé pour apporter son soutien, en vue d'une «meilleure prise en charge des citoyens». Pour sa part, Bensalem Mohamed, de l'hôpital d'In Salah (Tamanrasset), a salué les efforts déployés

par l'Etat, à travers notamment le service civil. Il a, toutefois, relevé que les problèmes resurgissent en raison de l'interruption de ce service, appelant à assurer un service continu. Le directeur de l'hôpital de Tamanrasset, Kada Bika, a jugé, quant à lui, que la durée du

service civil est «très courte», ce qui n'aide pas à assurer une meilleure couverture des régions reculées.

M. Zahi Farouk, ancien cadre au ministère de la santé, a soulevé, lui aussi, plusieurs problèmes liés notamment au manque de spécialistes en pédiatrie, et en gynécologie.

Enfin, Mme Choutibi Zahra, membre de l'union nationale des sages-femmes, a fait part du problème de surcharge des malades à l'hôpital de Tamanrasset où il exerce, qui dépasse les normes ce qui se répercute sur la santé des sages-femmes, d'où la nécessité, selon elle, de fournir davantage de moyens, notamment en ce qui concerne la radiologie, et mener également un travail de sensibilisation auprès des femmes.

Proposition de rehausser le ministère de la Santé en ministère de Souveraineté

Le rehaussement du ministère de la Santé en ministère de Souveraineté a été recommandé, mardi à Alger, à l'issue des travaux des Assises nationales de la santé.

«La révision, voire la suppression» de la réglementation du temps complémentaire des professionnels de santé ainsi que le service civil a été recommandée par les participants aux assises, qui ont appelé, notamment, au «rattachement» des organismes de la sécurité sociale au département de la santé.

Les recommandations ont été axées, d'autre part, sur la nécessité de «renforcer la complémentarité» entre les trois secteurs de la santé (public, privé, et parapublic), l'introduction de nouveaux outils de gestion et d'évaluation, ainsi que la répartition «rationnelle et équitable» de soins à travers notamment l'élaboration de référentiels nationaux tous secteurs confondus.

Le renforcement des programmes nationaux de prévention est, également, recommandé, outre la prise en compte dans la politique nationale de santé de la spécificité des régions du Sud, des Hauts plateaux et des zones enclavées.

En matière d'éthique et de déontologie, il est jugé nécessaire de valoriser l'enseignement de la déontologie dans les cursus de formation, la réactivation du conseil national de l'éthique des sciences de la santé.

Concernant la gouvernance, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de la consécration de l'autorité sanitaire nationale dans ses missions de puissance publique de contrôle, de coordination, de normalisation, de régulation et d'évaluation.

En matière de financement, les participants ont souligné l'importance du maintien de la participation de l'Etat pour garantir le financement du système national de santé.

S'agissant de la prévention, il est jugé nécessaire de réviser les textes réglementaires et de développer un sys-



tème de veille sanitaire et de suivi, ainsi que l'évaluation des programmes de prévention au niveau local, régional et national.

Les participants ont, également, préconisé la promotion du dépistage des maladies transmissibles et non transmissibles selon les stratégies appropriées, ainsi que le renforcement des programmes de prévention générale et de prévention en milieux spécifiques.

Sur un autre volet, ils ont appelé à instaurer une politique de management de l'industrie en imposant aux unités de production des audits internes et externes par des organismes accrédités.

Ils ont jugé utile, aussi, la création d'une agence nationale du médicament, comme ils ont encouragé l'investissement dans la fabrication locale des médicaments essentiels.

En matière de distribution, il est recommandé d'élaborer un cahier des charges de bonnes pratiques et la mise en place du contrôle périodique des unités de production.

A propos de la pharmacie d'officine, les intervenants ont plaidé pour une répartition équilibrée des officines phar-

maceutiques et l'élaboration du statut de pharmacien assistant d'officine pharmaceutique.

Ils ont, d'autre part, mis l'accent sur l'élaboration d'une nomenclature des métiers, l'amélioration des conditions de travail, la mise à niveau permanente des connaissances ainsi que la promotion de la recherche en santé.

Les recommandations ont, en outre, porté sur la santé dans le Sud et les Hauts Plateaux avec la nécessité de consacrer la «complémentarité» des secteurs public et libéral, de revoir les modalités de couverture sanitaire dans les zones indiquées et de redynamiser les conseils régionaux de santé, créés en 1995.

Les participants ont, en outre, plaidé pour l'intégration du secteur libéral dans les réseaux de soins, la création de pôles régionaux mutualisant toutes les compétences ainsi que la réhabilitation de la fonction de l'omnipraticien dans la prise en charge des pathologies courantes et chroniques dans ces régions. Il a également été question de la mise en position d'activités des spécialistes restreints au service civil dans les structures à statut libéral dans le Sud et les Hauts Plateaux.

LA CÉRÉMONIE SUPERVISÉE PAR LE DG
DE LA SÛRETÉ NATIONALE EN PRÉSENCE
DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Lancement du plan bleu à la plage «Sablette»



Le lancement officiel du plan bleu de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) pour la saison estivale a été donné mardi à la plage «Sablette» (Hussein Dey).

Le lancement officiel du plan bleu de la DGSN a été supervisé par le général



major, Abdelghani Hamel, en présence de membres du gouvernement et représentants de la société civile ainsi que des directeurs et responsables de services centraux du secteur de la sûreté. A cette occasion, une exposition a été organisée pour donner des explications et des chiffres

sur la mobilisation humaine et les équipements réunis pour garantir le succès du plan. Les agents de la sûreté nationale ont présenté pour leur part, des exhibitions sportives sur les techniques de défense face à tout acte criminel éventuel.

1 000 policiers pour sécuriser les plages au niveau des wilayas côtières

Un dispositif impliquant 1000 policiers (tous grades confondus) sera mis en place dans 58 postes de police pour sécuriser les plages autorisées à travers 14 wilayas côtières, a-t-on appris mardi à Alger auprès de la Direction générale de sûreté nationale (DGSN). Le directeur de la sécurité publique, le contrôleur de police, Aïssa Naïli, qui présidait la cérémonie de lancement du plan Azur 2014, a fait savoir qu'un dispositif de 1000 policiers sera mis en place au niveau de ces wilayas côtières pour sécuriser les plages autorisées à la baignade et assurer le confort et la quiétude des estivants.

Le responsable qui l'a fait une allocution au nom

du DGSN, Abdelghani Hamel, lors de la cérémonie de lancement de la saison estivale a estimé le nombre de policiers, tous grades confondus, mobilisés au niveau des wilayas côtières à 70.000 hommes répartis selon les missions assignées et qui sont la sécurisation des plages, la lutte contre les crimes et la lutte contre les accidents de la route.

Selon le même responsable, ce dispositif intègre un total de 160.000 policiers au niveau national avec l'adhésion des formations de réserve des unités républiques de la sûreté nationale qui, a-t-il dit, conforteront la couverture sécuritaire dans les villes internes qui enregistrent à leur tour une activité culturelle et artistique intense

articulée autour des sites archéologiques. Il a relevé l'importance des mesures prévues par le plan Azur notamment au plan de la prévention et de la sensibilisation au risque des accidents de la routes et des conséquences du non respect des règles de sécurité routière outre les actions de solidarité avec différentes catégories de la société.

Il a rappelé les deux caravanes composées de cadres, médecins, sociologues et psychologues chargées de mener des «actions de sensibilisation à travers les maisons de jeunes, les camps de vacances, les lieux publics dans les wilayas côtières afin de susciter une prise de conscience chez les jeunes et

de prendre en charge ceux qui sont en détresse morale. Les mesures prises récemment pour faciliter le transport des voyageurs dans les ports et aéroports en supprimant la fiche de police et le remplacement de la fouille manuelle par le recours aux moyens modernes comme le scanner et les détecteurs de métal afin de garantir la fluidité du mouvement, ont été mises en exergue. Par ailleurs, les moyens consacrés par le secteur pour renforcer la sécurité par des unités héliportées de la sûreté nationale qui dispose actuellement de 14 hélicoptères dotés de techniques de pointe pour accompagner des images de haute définition vers les centres de commandements aux niveaux local et central.

Déploiement de près de 500 éléments aux postes frontaliers

Le contrôleur de police, Lazrag Ghali, directeur de la police des frontières a indiqué mardi à Alger que près de 500 éléments de différents grades, ont été déployés aux postes frontaliers, en vue d'assurer la sécurité et de faciliter les procédures de voyage lors de la saison estivale.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des mesures prises par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans le cadre du plan azur, pour la sécurisation de la circulation des voyageurs au niveau des aéroports, des ports et de tous les postes frontaliers terrestres, a précisé le responsable dans une déclaration à la presse.

Tous les moyens matériels, techniques et humains ont été mobilisés pour le contrôle des flux considérables

des voyageurs, durant la saison estivale qui coïncide cette année avec le mois sacré de ramadhan, a-t-il souligné. Le directeur de la police des frontières a donné des chiffres sur la saison estivale de l'année 2013, soulignant que ces services ont contrôlé 3.848.959 voyageurs, dont 3.105.580 citoyens algériens et 743.379 étrangers. Il a rappelé les nouvelles mesures prises récemment pour une meilleure prise en charge des citoyens, l'amélioration de la qualité des prestations et le rapprochement entre l'administration publique et le citoyen, notamment à travers l'annulation de la fiche de police au niveau des postes frontaliers. Cette mesure est entrée en vigueur, d'abord, au niveau de l'aéroport International d'Alger

Houari Boumediene et du port d'Alger au profit des voyageurs nationaux, puis elle a été étendue aux autres postes frontaliers, a-t-il indiqué. La fiche de police a été également annulée pour les voyageurs sur les lignes internes, en maintenant le contrôle sécuritaire, après vérification de la conformité des pièces d'identité du voyageur à la carte d'embarquement. Par ailleurs, le directeur de la police des frontières a en outre cité l'annulation de la fouille manuelle au niveau des tunnels télescopiques de l'aéroport Houari Boumediene et des pistes d'avions de tous les aéroports et l'annulation de la reconnaissance des bagages au niveau des pistes concernant les vols internationaux et domestiques.

ANP

Sortie de 13 promotions d'officiers et d'officiers supérieurs de l'Ecole supérieure des Transmissions de Koléa



L'Ecole supérieure des Transmissions de Koléa (Tipasa) a abrité mardi une cérémonie de sortie de 13 promotions d'officiers et d'officiers supérieurs, après une période de formation dans cet établissement, baptisé au nom du **Moudjahid Abdelhafidh Boussoff**.

La cérémonie de sortie de ces promotions, qui portent le nom du **Chahid Benzedira Mohamed Tahar**, a été présidée par le directeur central des Transmissions au ministère de la Défense nationale, **le général-major Lechkhem Abdellakader**, en présence d'autres officiers supérieurs, de cadres de l'Armée nationale populaire et des autorités locales.

Après avoir prêté serment, les élèves, dont certains sont issus de pays arabes et africains, ont reçu des grades et des attestations de la part des hauts responsables de l'ANP. Ils ont ensuite procédé à la passation du drapeau de l'Ecole à la promotion entrante, avant que la cérémonie ne prenne fin avec des exhibitions militaires.

Le commandant de cette Ecole, **le général Bedjgħit Farid** a, dans son allocution, indiqué que cette année a vu la sortie de la première promotion d'officiers de «guerre électronique», spécialité «radio», et deux autres promotions de «communication et commutation».

Il y a également trois promotions de spécialité «radio», «systèmes d'information et commandement» et «transmission», a-t-il ajouté, faisant état de la sortie d'une quatrième promotion d'élèves officiers détenteurs de licences LMD en électronique et informatique, ainsi que d'autres promotions dans les catégories état-major, application, et perfectionnement.

Le commandant de l'Ecole a appelé les nouveaux promus à «travailler dans le respect de la rigueur et de la discipline militaires afin d'atteindre les objectifs escomptés», en rappelant que l'Etat major de l'ANP «accorde une importance capitale aux établissements de formation».

Le général-major Lechkhem a rappelé, à l'occasion, les vertus et la conduite exemplaire du défunt **Moudjahid Abdelhafidh Boussoff**, décédé en 1980 à l'âge de 54 ans, et qui a sacrifié sa jeunesse au service du pays. Les familles Boussoff et Benzedira ont été honorées à cette occasion.

APS

DIPLOMATIE

Agrement du nouvel ambassadeur de la République du Mali en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de Nainy Touré, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Mali auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

INFRASTRUCTURES

Des entreprises françaises prospectent les opportunités d'affaires en Algérie

Jean-Marie Pinel, président de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (Cciaf).

Une vingtaine d'entreprises françaises explorent avec leurs homologues algériennes les opportunités d'investissement dans les infrastructures de base, lors des rencontres algéro-françaises de la géotechnique, du forage et des fondations ouvertes mardi à Alger.

«Ces rencontres seront une opportunité pour les entreprises françaises de mesurer, sur le terrain, les multiples opportunités offertes par le développement des investissements dans la réalisation d'infrastructures de base» en Algérie, a indiqué Jean-Marie Pinel, président de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (Cciaf).

Plus de 160 entreprises algériennes sont également présentes à ces rencontres d'affaires pour participer à des rencontres bilatérales (B to B) avec les entreprises françaises.

«Depuis quelques années, l'Algérie s'est lancée dans de vastes programmes d'investissement notamment dans la réalisation d'infrastructures de bases», a ajouté M. Pinel qui relève que près de 150 milliards de dollars sont injectés dans la réalisation des routes, autoroutes, barrages, hôpitaux, écoles et des centaines de milliers d'habitations.

Les projets de réalisation de 1 200 km d'autoroutes, de 6 500 km de voies ferrées, plus de 150 ouvrages d'art ainsi que 15 projets de tramway et de centaines de milliers de logements sont une réelle opportunité pour donner un nouvel élan au partenariat entre l'Algérie et la France dans la géotechnique, le forage et les fondations, souligne-t-on lors de ces rencontres économiques.

«Ce fort accroissement des projets dans le domaine des infrastructures autoroutières, ferroviaires et autres ouvrages oblige l'Algérie à acquérir une maîtrise de la géotechnique et de l'étude des sols», selon le Cciaf.



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a reçu mardi à Alger, la Première dame du Niger, M^{me} Malika Issoufou qui est arrivée tôt mardi à Alger pour une visite d'amitié en Algérie.

**ALGÉRIE-NIGER
M. Sellal reçoit la Première dame du Niger**

ALGÉRIE-OCI

M. Lamamra participe à la 41^e session du Conseil des ministres à Djeddah

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, conduira la délégation algérienne qui prendra part aux travaux de la 4^e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), prévue mercredi et jeudi à Djeddah. Cette réunion «se penchera sur la situation qui prévaut dans le monde islamique, en particulier la question palestinienne, les voies et moyens de renforcer la solidarité et la coopération entre les Etats membres de l'Oci, la situation particulière des communautés musulmanes dans le monde et le phénomène de l'islamophobie et les manifestations de haine et de discrimination», a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La session mi-



nistérielle sera précédée par une réunion du groupe de contact de l'Oci sur le Mali, qui prendra note de rapport de son envoyé spécial sur les derniers développements dans ce pays et dans la région du Sahel: une situation qui rappelle la persistance du phénomène du terrorisme international.

et la nécessité de poursuivre les efforts de coopération en matière de lutte antiterroriste, tout en veillant à la promotion du développement socio-économique au profit des populations de la région», a-t-on précisé. L'Algérie «saisira l'occasion de la réunion ministérielle pour évoquer son rôle de médiation dans le processus de réconciliation intermalien et réaffirmer son engagement pour la cause palestinienne et la promotion d'une coopération mutuellement avantageuse entre les Etats de l'Oci. Notre pays présentera également les recommandations et décisions issues de la XVII^e conférence ministérielle du Mouvement des pays non-alignés, qui s'est tenue à Alger du 26 au 29 mai dernier», a ajouté la même source.

**ALGÉRIE-PAKISTAN-KAZAKHSTAN
M. Yousfi présente à Moscou les efforts de l'Algérie pour développer le secteur de l'Energie**

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, s'est entretenu mardi à Moscou avec des hauts responsables du Pakistan et du Kazakhstan, présentant les actions menées par l'Algérie pour développer son secteur énergétique, indique un communiqué du ministère.

Le ministre, qui participe au 2^r Congrès mondial du pétrole du 15 au 19 juin à Moscou, s'est entretenu avec le conseiller spécial du président pakistanais pour les questions énergétiques, Zahid Muzaffar, le ministre de l'Energie et du Gaz du Kazakhstan, Uzakbay Karabalin ainsi qu'avec des responsables de groupes et sociétés actuant dans les secteurs du pétrole et du gaz.

À cours de ces entretiens, M. Yousfi a présenté à ses

interlocuteurs les actions menées par l'Algérie pour développer le secteur de l'énergie et améliorer le climat des investissements dans l'objectif de renforcer le partenariat. A cette occasion, le ministre a été invité à effectuer des visites de travail au Kazakhstan et au Pakistan afin d'examiner les possibilités d'établir une coopération avec ces deux pays dans le secteur de l'énergie. M. Yousfi s'est entretenu également avec le ministre de l'Energie des Emirats arabes unis, Souhaïl Mohammed Al Mazrouie avec lequel il a passé en revue les récents développements sur la scène énergétique mondiale.

APS

ALGERIE-MONDE ARABE

M. Sellal reçoit le président de l'Union arabe des banques de données et celui de l'académie de la langue arabe égyptienne

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, mardi à Alger, Cheikh Hassan Chafii, président de l'Union arabe des banques de données et président de l'académie de la langue arabe égyptienne, accompagné d'une délégation représentant plusieurs pays arabes, indique un communiqué des services du Premier ministre.



L'entretien a permis de procéder à une évaluation de l'état d'avancement du projet portant création d'une organisation suprême de la «Dakhira arabe», une institution appelée à jouer un rôle important dans la transmission des connaissances issues de la production

scientifique et culturelle arabe, a ajouté la même source. Après avoir rappelé la contribution algérienne dans les efforts visant à concrétiser cet important projet à travers les facilitations accordées, le Premier ministre a réaffirmé le souci et la volonté de l'Algérie d'encourager toute dy-

namique susceptible de promouvoir la culture et la langue arabes sur le plan mondial, a précisé communiqué.

L'audience s'est déroulée en présence du président de l'Académie algérienne de la langue arabe, Abderrahmane Hadj Salah.

CRISE AU MALI

Cap sur le prochain rendez-vous d'Alger pour un dialogue inclusif respectant l'intégrité territoriale

Par Aissa RABIA

Le processus de règlement de la crise malienne a amorcé un virage décisif, au vu des résultats des consultations exploratoires menées par l'Algérie avec toutes les parties maliennes qui seront au rendez-vous en juillet prochain à Alger pour un dialogue inclusif dans un esprit de respect de l'intégrité territoriale du Mali.

Après la signature à Alger de deux documents, respectivement, une plateforme préliminaire engageant les différentes parties à respecter pleinement l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali et la «Déclaration d'Alger» pour la «consolidation de la dynamique d'apaisement en cours et l'engager dans le dialogue inter-malien inclusif, l'Algérie va poursuivre ses efforts et conduira les négociations autour de ce dialogue.

«La partie algérienne a accepté de poursuivre ses efforts et de conduire le processus de négociations inhérent à la phase initiale du dialogue inter-malien inclusif. Dans ce contexte, elle invite les participants à la réunion ministérielle ainsi que la Cédéao à prendre les dispositions pour soutenir le processus devant se dérouler à Alger le mois de juillet prochain», avait précisé, lundi, un communiqué rendu public, au terme d'une réunion de concertation du dialogue inter-malien.

La réunion de haut niveau sur le processus du dialogue inter-malien s'était tenue avec la participation de l'Algérie, Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad, Mauritanie, l'UA et l'ONU. Dans la perspective du rendez-vous d'Alger, une feuille de route et un calendrier seront convenus et des mesures de confiance entre les parties maliennes se-

ront «activement» discutées et mises en œuvre. Mettant en valeur les progrès réalisés sous l'égide de l'Algérie dans la création des conditions «propices» au dialogue inclusif, les parties concernées par le règlement de la crise malienne, restent encouragées par la «très large convergence de vues sur les lignes directrices de la démarche convernue».

Paix, sécurité, stabilité, réconciliationnationale

Dans ce sillage, il sera question de valoriser la «nette volonté» des représentants des mouvements actifs dans le Nord du Mali de travailler à la paix, la sécurité, la stabilité et à la réconciliation nationale. «Les conditions sont de plus en plus mûres pour des avancées significatives pour la paix au Mali», étaient unanimes à souligner, les participants à la réunion de concertation sur le dialogue inter-malien. Les intervenants lors des différentes assises, notamment les représentants de l'Algérie et des pays du Sahel, n'avaient pas cessé de faire de leur entière disponibilité à démeurer «plus que jamais déterminés» à aider les mouvements maliens dans ce sens. Les avancées réalisées sur la voie de la réconciliation et de la stabilité au Mali seront mises à profit par la communauté internationale et les partenaires au développement dont la contribution, à la résolution de la crise malienne, ne sera que bénéfique. Le développement positif qu'avait constitué la réunion d'Alger est, en effet, qualifié de «nouveau départ» pour apporter les éclairages nécessaires sur lesquels la communauté internationale va s'appuyer dans son travail autour du processus de paix et de réconciliation au Mali, notamment, l'action de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma). La volonté de toutes les

parties maliennes soutenues par les efforts de l'Algérie a fait dire au chef de la Minusma, Albert Gérard Koenders, que les dernières initiatives «donnent de l' espoir pour le processus de paix». «Les possibilités pour avancer vers la paix au Mali sont désormais là. Le temps est crucial. Il faut maintenir ces moments positifs pour plus de cohérence dans les discussions et la préparation d'une feuille de route le plus tôt possible», avait recommandé le responsable onusien.

Même conviction constatée chez le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, qui, tout en exprimant sa reconnaissance envers l'Algérie, avait affirmé que la rencontre d'Alger a été «un cadre idoine à même de contribuer à consolider les efforts de l'ensemble des pays de la région pour la concrétisation du processus de paix au Mali». Il est à mettre également, dans le même contexte, la satisfaction du Haut représentant de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel, Pierre Buyoya, quant aux avancées que connaît le processus de paix au Mali, affirmant que l'UA salue les initiatives de l'Algérie dans ce sens et demeure toujours prête à l'accompagner dans ses démarches. Il a aussi souligné l'«urgence» d'avancer vers un accord de paix qui, a-t-il dit, garantirait «la stabilité au Mali, dans la région du Nord et dans tout le Sahel». Les Mouvements actifs dans le Nord du Mali sont engagés dans le processus de règlement de la crise dans ces pays. Il s'agit du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (Hcu).

APS

ALGÉRIE- BÉNIN-PNUD
Réunion sur
le financement
du développement
du Bénin

L'Algérie prendra part à une réunion des partenaires pour le financement du développement du Bénin, qui se tient à Paris (France), indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdellatif Benouci Bereké, présentera l'Algérie à cette réunion organisée par le gouvernement

béninois et qui verra la participation de représentants de plusieurs pays et ceux d'institutions internationales (Pnud), Banque mondiale, Banque Islamique de développement, Banque africaine de développement...), ainsi que des partenaires privés selon la même source.

Cette rencontre constitue un cadre d'échange sur les opportunités de financement des projets

de développement présentés par le gouvernement béninois.

«La participation de l'Algérie à la réunion de Paris est un témoignage de l'engagement de notre pays en faveur de la promotion des relations bilatérales avec le Bénin, d'une part, et du développement économique et social du continent africain d'autre part» souligne le communiqué.

APS

MOHAMED AL DJAROUANE, PRÉSIDENT DU PARLEMENT ARABE
«Les conflits internes et le terrorisme menacent la sécurité et la stabilité de la région arabe»

Le président du Parlement arabe (PA), Mohamed al Jarouane, a affirmé mardi que l'institution s'opposait avec fermeté à la prolifération du terrorisme qui demeure un phénomène étranger aux cultures et valeurs arabes et aux préceptes de la religion. Dans une allocution lors des travaux de la session du Parlement arabe qui ont débuté mardi au siège de la Ligue arabe (Caire), M. al Jarouane a indiqué que les conflits internes et les actes terroristes odieux ne seraient que des plans étrangers visant à déstabiliser la région et à retarder son développement et son progrès. Il a appelé au rejet du terrorisme, au règlement des conflits internes et à la conjugaison des efforts pour œuvrer ensemble à barrer la route devant toute personne désireuse de porter atteinte à la sécurité et la stabilité des Etats de la région ou détourner leurs efforts de développement et de relance. «La stabilité et la sécurité internes sont à la base même du développement global escompté en vue de répondre aux attentes du peuple arabe», a-t-il souligné avant de préciser que les conflits internes croissants et la prolifération du terrorisme étaient «le plus grand obstacle qui se dresse devant la réalisation des aspirations des peuples au développement durable, à la liberté et à la vie décence». Concernant la question palestinienne, M. al Jarouane a réitéré la condamnation du PA de l'attaque visant la judaïsation d'Al Qods et la modification des sites arabes. Il a tenu l'entité islamiste pour responsable de l'état de santé des détenus palestiniens en grève de la faim, appelant la communauté internationale à exercer des pressions sur Israël pour obtenir leur libération immédiate. Il a également appelé la communauté internationale et les Nations unies à assumer leurs responsabilités et à cesser la politique de «deux poids deux mesures» afin de permettre au peuple palestinien de recouvrer ses droits nationaux en l'occurrence l'édification de son Etat indépendant avec Al Qods pour capitale. Au sujet de la crise syrienne, le président du PA a fait part de l'inquiétude de son institution à l'égard de la situation qui y prévaut, réitérant sa condamnation des massacres perpétrés à l'encontre du peuple syrien et le silence de la communauté internationale. Pour ce qui est de l'Irak, il a lancé un appel à l'ensemble des forces irakiennes les invitant à adhérer à un dialogue sérieux et inclusif dans le but d'aboutir à une entente nationale et faire face aux menaces qui pèsent sur la sécurité du pays. Le Parlement arabe condamne aussi toutes les attaques terroristes qui visent la sécurité de l'Irak et la cohésion de la société, a-t-il poursuivi estimant nécessaire de s'éloigner de tout ce qui est susceptible d'attiser les conflits confessionnels. D'autre part, M. al Jarouane a condamné avec force les attaques perpétrées en Somalie notamment celle ayant ciblé le parlement somalien. S'agissant de la Libye, il a exprimé la profonde préoccupation du PA à l'égard de l'évolution de la situation dans ce pays, appelant les parties libyennes à rejeter la violence sous toutes ses formes et en particulier à l'encontre des civils. Le Parlement arabe a condamné toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires internes des pays arabes, prônant des relations régionales et internationales basées sur l'intérêt mutuel et la sauvegarde de la sécurité de la stabilité.

Jenia Take Control obtient le premier prix de la jeune entreprise en 2014



Le prix 2014 de la meilleure jeune entreprise est revenu aux étudiants de l'Ecole nationale polytechnique ayant créé le projet Jenia Take Control, dans le cadre du programme Injaz El Djazaïr.

La cérémonie de remise des prix de la troisième édition de la compétition annuelle des jeunes entrepreneurs s'est déroulée lundi soir à Alger sous le haut patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Jenia Take Control représentera l'Algérie à une compétition régionale en octobre prochain au Maroc en présence de 15 pays de la région. Le projet propose le Keyphone présenté comme «un dispositif qui permet de commander à distance les portes des habitations et des entreprises» et qui a aussi l'avantage d'être un système de sécurité pour le bien-être de la famille et d'autres propriétaires grâce à un appel.

Dix autres projets ont été retenus pour la sélection finale. Trois d'entre eux ont été primés. Il s'agit de Smart Care pour la meilleure création publicitaire, Syeneco pour la meilleure idée innovante et B Finder pour la meilleure compagnie de marketing.

Smart Care produit des boîtes pharmaceutiques avec option de rappel pour prendre les médicaments à temps. Syeneco propose des solutions dans le domaine de l'énergie alors que B Finder permet de retrouver les objets égarés à l'aide d'une connexion Bluetooth.

Selon Injaz El Djazaïr 16 Ecoles et universités ont été approchées et plus de 1000 étudiants ont été abordés alors que 60 cadres bénévoles du secteur privé se sont engagés à conduire ce projet afin de développer l'entrepreneuriat des jeunes étudiants et leur faire découvrir le monde de l'entreprise.

PRODUCTION NATIONALE PHARMACEUTIQUE

Une industrie naissante qui nécessite l'accompagnement de l'Etat

La production nationale pharmaceutique est une industrie naissante qui nécessite l'accompagnement et l'encouragement de l'Etat en vue de son développement. Selon Injaz El Djazaïr 16 Ecoles et universités ont été approchées et plus de 1000 étudiants ont été abordés alors que 60 cadres bénévoles du secteur privé se sont engagés à conduire ce projet afin de développer l'entrepreneuriat des jeunes étudiants et leur faire découvrir le monde de l'entreprise.

Il a précisé qu'il existe actuellement des investissements «importants» dans le domaine, un nombre d'unités de production opérationnelles estimé à 70 et 117 projets en cours de réalisation ou des intentions d'investissement officiellement recensés. «Néanmoins, il existe un décalage entre ces ambitions et la formation, dès lors que l'approche de l'industrie pharmaceutique n'existe toujours pas de manière entière et universitaire», a-t-il déploré.

Le président de l'UNOP a cité, à ce propos, l'absence de formation aux métiers de l'industrie pharmaceutique, dont les opérateurs sur la chaîne, la formation en assurance qualité, ainsi que les inspecteurs de la qualité qui relèveraient du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière.

«Tout cela reste à faire, d'autant que l'Algérie a l'ambition d'avoir une industrie de

ALGÉRIE - GB Mise en place prochaine d'une commission mixte algéro-britannique

Une commission mixte algéro-britannique de haut niveau sera mise en place prochainement en vue de développer les relations de coopération entre l'Algérie et la Grande Bretagne dans différents domaines industriels, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Industrie et des Mines.

Cette commission bilatérale se tiendra à l'occasion de l'ouverture à Londres en automne prochain d'une conférence sur l'investissement, a indiqué Mme Alderman Fiona Woolf, Maire de Londres lors d'une rencontre avec le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb. «L'objectif est de discuter du partenariat entre l'Algérie et la Grande-Bretagne et d'as-



seoir une coopération dans différents domaines industriels au regard des potentialités qu'offre l'Algérie», a-t-elle précisé.

Cette commission mixte sera préparée par le ministre de l'Industrie et des Mines et le représentant personnel du premier ministre pour la promotion du partenariat avec l'Algérie, Lord Richard Risby, précise le communiqué. Des réunions entre les représentants du ministère de l'Industrie et les représentants de l'ambassade de Grande-Bretagne en Algérie se tiendront prochainement pour préparer cet événement, selon la même source. Lors de cette rencontre, Mme Alderman Fiona a souligné qu'il était toujours intéressant de se rendre en Algérie et que les Britanniques ont pour objectif de saisir toutes les opportunités que présente ce

marché émergeant dans plusieurs domaines notamment l'industrie».

De son côté, M. Bouchouareb a exprimé sa disponibilité à soutenir les efforts qui tendent à approfondir et intensifier les partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays.

Mme Alderman Fiona Woolf est arrivée samedi à Alger pour une visite de trois jours. Elle est accompagnée par Lord Risby, l'envoyé du Premier ministre pour le partenariat économique avec l'Algérie et par une délégation d'entreprises britanniques qui comprend : Mayer Brown, Citibank, Clifford Chance, Reuters et Shell.

Durant son séjour en Algérie, elle a été reçue par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et par plusieurs ministres.

INDUSTRIE

Jenia Take Control obtient le premier prix de la jeune entreprise en 2014

Le prix 2014 de la meilleure jeune entreprise est revenu aux étudiants de l'école nationale polytechnique ayant créé le projet Jenia Take Control, dans le cadre du programme Injaz El Djazaïr.

La cérémonie de remise des prix de la troisième édition de la compétition annuelle des jeunes entrepreneurs s'est déroulée lundi soir à Alger sous le haut patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Jenia Take Control représentera l'Algérie à une compétition régionale en octobre prochain au Maroc en présence de 15

pays de la région. Le projet propose le Keyphone présenté comme «un dispositif qui permet de commander à distance les portes des habitations et des entreprises» et qui a aussi l'avantage d'être un système de sécurité pour le bien-être de la famille et d'autres propriétaires grâce à un appel.

Dix autres projets ont été retenus pour la sélection finale. Trois d'entre eux ont été primés. Il s'agit de Smart Care pour la meilleure création publicitaire, Syeneco pour la meilleure idée innovante et B Finder pour la meilleure compagnie de marketing. Smart Care

produit des boîtes pharmaceutiques avec option de rappel pour prendre les médicaments à temps. Syeneco propose des solutions dans le domaine de l'énergie alors que B Finder permet de retrouver les objets égarés à l'aide d'une connexion Bluetooth.

Selon Injaz El Djazaïr 16 Ecoles et universités ont été approchées et plus de 1000 étudiants ont été abordés alors que 60 cadres bénévoles du secteur privé se sont engagés à conduire ce projet afin de développer l'entrepreneuriat des jeunes étudiants et leur faire découvrir le monde de l'entreprise.

biotechnologies mais ne dispose pas de cadre juridique dans ce domaine, j'ai cité la formation mais il y a également d'autres ingrédients importants comme la mise à niveau du cadre réglementaire et l'émission d'un nouveau cahier des charges pour l'industrie pharmaceutique», a-t-il ajouté. Interpellé sur la loi sur la santé de 1985, M. Kerrar a espéré que celle en préparation soit «plus moderne» et «en phase avec l'outil industriel existante», précisant que le texte précédent correspondait à «l'époque où l'Algérie importait pratiquement tous ses médicaments». «Je dirais néanmoins que cette industrie a réussi en dix ans à multiplier par 10 sa production et l'on atteint aujourd'hui 40 % de couverture des besoins du marché national. Je ne connais pas beaucoup de secteurs en Algérie qui couvrent autant la demande locale», a-t-il indiqué avant de noter que le problème réside surtout dans les lentes administrations.

En plus de la mise à niveau de l'outil juridique, le président de l'UNOP a plaidé pour que les ressources humaines et matérielles soient mises «au service» du producteur qui gère le médicament, ce qui permettrait, à son avis, non seulement de couvrir une grande partie des besoins du pays mais aussi d'aller vers des segments qui jusque-là réservés à certains pays développés, à savoir en particulier la biotechnologie. Abordant le volet de la distribution,

Des efforts consentis mais...

Notant, par ailleurs, que «beaucoup de choses ont été faites par l'Etat pour l'encouragement du générique et que celui-ci est en train de prendre le pas sur le terrain, M. Kerrar a ajouté que s'il n'y avait pas de production nationale il yaurait eu des «déséquilibres» au niveau des caisses de sécurité sociale. Il a conclu son propos en espérant que ces assises aboutissent à des recommandations allant dans le sens de l'intérêt du malade car, a-t-il observé, la majorité des produits pharma-

ceutiques seront à l'avenir des bioéthiques.

Le président du Conseil de l'Ordre des pharmaciens d'Alger, Lotfi Benbahmad, a plaidé de son côté pour la «formation aux bonnes pratiques de la gestion» de l'officine et à l'implication du pharmacien dans les programmes de prévention et ce, a-t-il soutenu, en tant qu'«acteur dans la chaîne de santé en Algérie». Les Assises nationales de la santé devraient aboutir à «l'encouragement» de la production nationale pharmaceutique, le «renforcement» de l'arsenal juridique ainsi que la «correction» des dysfonctionnements dans la gestion de l'industrie pharmaceutique, a indiqué de son côté, le directeur de la Pharmacie et des Equipements médicaux au ministère de tutelle, Hafed Hammou. La prise en charge des problèmes de distribution dans les régions du sud ainsi que l'encadrement de l'industrie pharmaceutique par un arsenal juridique sont, par ailleurs, les principales attentes du président de la Société algérienne de Pharmacie, Farid Benhamdine. Relevant que cette industrie est en «pleine expansion», il a estimé qu'il s'agit d'un secteur «prometteur» susceptible d'apporter un plus à l'économie nationale dans les domaines de la santé et également de l'emploi. Il a appelé à la mise en place de l'Agence du médicament, créée en 2008 afin de «prendre en charge la gestion du marché algérien et la distribution de ce produit vital», a-t-il souligné.

OUARGLA

Le projet de réhabilitation et de doublement de la RN-49 réalisé aux trois-quarts

Le projet de réhabilitation et de doublement de la RN-49, sur 90 km, de Ouargla aux limites territoriales avec la wilaya de Ghardaïa, est à 75% d'avancement des travaux, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des Travaux publics (DTP).

Les travaux portent sur la réhabilitation et la remise en état d'un tronçon de 52 km (opération achevée) ainsi que sur la réalisation du doublement de voies de cette route, dont l'avancement des travaux, prévus en plusieurs tranches, oscille entre 65, 80 et 100%, a précisé le directeur du secteur, Yahia Meziane.

Livrable dans le courant du deuxième semestre de 2014, le projet a bénéficié d'une enveloppe de plus de 3,9 milliards DA, au titre du programme de soutien à la croissance économique (PCCE 2010-2014), du programme complémentaire (PC 2010), et du budget supplémentaire (BS 2011) de la wilaya, a-t-il déclaré.

Une fois opérationnel, ce projet permettra de mieux prendre en charge l'accroissement du trafic estimé à plus de 15.000 véhicules/jour, dont plus de 60% de poids lourds, et offrira de meilleures conditions de sécurité routière, a souligné le même responsable.



Toutes les normes techniques requises ont été respectées dans les travaux de réalisation, afin d'éliminer les «points noirs», en plus de réduire le temps de parcours entre les deux wilayas, et assurer le confort aux usagers, a ajouté M. Meziane. Sur le même axe routier, les travaux de réalisation d'un ouvrage d'art, dans le cadre du projet de l'échangeur en cours de réalisation au niveau du carrefour cité Ennasr/ RN-49, ont été achevés, selon le même responsable.

Ces travaux concernent notamment l'implantation de l'ouvrage d'art, la réalisation des semelles, et la pose d'équipement (trottoirs, garde corps, et abris) conformément à une étude géotechnique élaborée pour assurer la compatibilité des fondations de l'ouvrage au sol, a-t-il expliqué.

Après moult tergiversations et l'attente d'une solution à leur problème qui perdure depuis des mois, les transporteurs privés de voyageurs d'El Hamma, située à l'extrême sud, à plus de 80 km, du chef-lieu de wilaya Sétif, ont cessé depuis, hier, toute activité. Ces transporteurs qui assurent la liaison El Hamma-Aïn Azel sont entrés en conflit avec ceux de la wilaya de Batna qui travaillent sur la ligne El Kasba-Aïn Azel.

L'origine de ce différend qui perdure entre les deux communes limitrophes est le manque de respect des arrêts de bus partagé entre eux, ce qui a poussé les transporteurs d'El Hamma à interdire l'accès du territoire de la wilaya de Sétif à leurs homologues de Batna en direction d'Aïn Azel. La réciprocité s'est établie en ce qui concerne ceux de la wilaya de Sétif se rendant à la localité d'El Kasba. Les 14 transporteurs de cette dernière avaient exigé à ceux d'El Hamma, au nombre de 34, d'éviter, par manque de rentabilité, les arrêts pour les trois stations qui sont El Djeria, El Akana et Bab El Assa, situées dans le territoire de la wilaya de Batna, étant donné qu'il n'y a pas de route directe reliant El Hamma à Aïn Azel est que ce détour est inévitable. En contrepartie, leurs vis-à-vis, ont exigé à leur tour l'interdiction formelle de pénétrer dans la wilaya de Sétif pour y déposer leurs voyageurs à Aïn Azel, comme dernière étape de leur périple. Des paroles, les transporteurs sont passés aux actes et on a enregistré des échauffourées entre les deux antagonistes qui ont conduit à la fermeture de la route par les propriétaires de bus d'El Hamma. La dernière fermeture a provoqué la mort d'un propriétaire de bus de cette localité qui avait été fauché, rappelons-le, par un automobiliste en excès de vitesse au moment où il était sur le bord de la route (Voir DK News du 31 mai 2014). Contacté à ce sujet, le président de l'Organisation nationale des transporteurs privés pour la wilaya de Sétif avait confirmé l'existence de ce conflit tout en exhortant la nécessité de l'intervention des autorités locales des deux parties, en coordination avec les directions de transport des deux wilayas concernées et de la Gendarmerie nationale, afin de trouver une solution définitive à ce problème qui pourra dégénérer pour prendre une autre dimension. «Pour notre part, déclare-t-il, nous souhaitons l'amélioration du plan de transport entre ces trois localités, El Hamma et Aïn Azel dans la wilaya de Sétif et El Kasba dans celle de Batna, de trouver une solution pour ces trois arrêts pour tous les transporteurs.

Le président du Club scientifique de la wilaya de Sétif, Mustapha Rahmouni, a estimé que les nouvelles technologies sont un facteur d'influence dans «le processus de communication au sein de la famille» et «dans les relations sociales de l'enfant», mettant l'accent sur «les dommages occasionnés» par cette addiction sur «le développement psychologique social et émotionnel de l'enfant». Une représentante de la Gendarmerie nationale a évoqué, lors de cette rencontre, la stratégie mise en place par ce corps sécuritaire pour protéger les enfants «des crimes» liés à l'informatique ciblant notamment les adolescents. Organisé à l'occasion de la journée Internationale de l'enfant africain, à l'initiative du Club scientifique de Sétif en collaboration avec l'instance nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche, ce séminaire national vise, selon les organisateurs, à «lancer un débat autour des dangers de la dépendance des enfants aux nouvelles technologies».

APS

EL HAMMA (SÉTIF)
Grève illimitée des transporteurs privés de voyageurs

Azzedine Tiouri

SKIKDA

Clôture des travaux du colloque national sur "les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna"

Les participants au colloque national sur "les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna" ont appelé lundi à Skikda à enrichir le débat et œuvrer à orienter les thèses et les mémoires de fin d'études des sciences islamiques vers des sujets ayant trait aux miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna. Les communicateurs ont également proposé, à l'issue de trois jours de travaux, tenus au centre culturel islamique, à l'initiative du club de réflexion de Skikda, d'éditer et de mettre à la disposition des étudiants et des chercheurs l'ensemble des communications présentées au cours de cette rencontre. Ils ont recommandé de faire de ce colloque, un rendez-vous annuel réunissant les chercheurs scientifiques et les théologiens de plusieurs pays et des différentes institutions autour du thème des miracles scientifiques, suggérant l'encouragement de la création des clubs traitant le sujet des miracles scientifiques dans le Saint Coran et la Sunna. Au cours de trois jours des travaux, plusieurs communications ont été présentées par des chercheurs venus de diverses wilayas du pays portant sur les multiples indices des miracles scientifiques dans le Saint Coran et la Sunna. L'astrophysicien algérien Lotfi Bonatiro a indiqué que les calculs mathématico-astrophysiques ont confirmé que les événements se rapportent à la naissance du prophète Mohamed (QSSSL), à son décès, à son émigration vers Médine, à son voyage nocturne vers la mosquée Al Aqsa à El-Qods s'étaient tous produits un lundi. Pour ce chercheur, cette concordance prouve que la vie du prophète est "une vie hors du commun".

DÉPENDANCE DES ENFANTS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Des spécialistes tirent la sonnette d'alarme à Sétif

Des sociologues et des psychologues participant au premier séminaire national sur "L'enfant algérien et les dangers de la dépendance aux nouvelles technologies" ont tiré, lundi à Sétif, la sonnette d'alarme sur le phénomène de l'addiction des enfants aux jeux vidéos et au monde virtuel.

Au cours de ce séminaire, organisé à la maison de la culture Houari Boumediène, les spécialistes ont estimé que la situation "prend des proportions alarmantes" dans la société, appelant à "une meilleure mobilisation" pour "contourner ce danger" et éviter "les retombées négatives occasionnées à la personnalité de l'enfant". Ils ont, à ce propos, insisté sur l'urgence d'effectuer "des recherches approfondies sur le phénomène de l'addiction des enfants aux nouvelles technologies" dans l'objectif d'apporter "une compréhension scientifique de la situation" et préconiser "des solutions adéquates et étudiées".

Le président du Club scientifique de la wilaya de Sétif, Mustapha Rahmouni, a estimé que les nouvelles technologies sont un facteur d'influence dans "le processus de communication au sein de la famille" et "dans les relations sociales de l'enfant", mettant l'accent sur "les dommages occasionnés" par cette addiction sur "le développement psychologique social et émotionnel de l'enfant". Une représentante de la Gendarmerie nationale a évoqué, lors de cette rencontre, la stratégie mise en place par ce corps sécuritaire pour protéger les enfants "des crimes" liés à l'informatique ciblant notamment les adolescents. Organisé à l'occasion de la journée Internationale de l'enfant africain, à l'initiative du Club scientifique de Sétif en collaboration avec l'instance nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche, ce séminaire national vise, selon les organisateurs, à "lancer un débat autour des dangers de la dépendance des enfants aux nouvelles technologies".

APS

ORAN : Sortie de la 44^e promotion de l'Ecole supérieure de l'air de Tafraoui

Une cérémonie de sortie de la 44^e promotion de l'Ecole supérieure de l'air (ESA) "chahid Tayeb Djebbar" de Tafraoui (Oran) a été organisée lundi soir. Le commandant des forces aériennes, le général-major Abdellah Lounès a présidé la cérémonie de sortie de cette promotion, qui regroupe la première promotion de Licence-Master-Doctorat (LMD) des officiers pilotes, la 27^e promotion de la session de commandement et d'état-major, en présence de cadres et d'officiers supérieurs de la 2^e Région militaire. Après l'inspection des promotions sortantes, la remise de médailles, de grades et de prix aux majors de promotions, le commandant

de l'ESA, le général Hamid Boumaiza a rappelé, dans une allocution, les grands axes de la méthodologie de la formation dans cet établissement, théorique, pratique et technique, qui permettra aux officiers diplômés d'assumer leurs missions dans les escadrons où ils sont affectés. Il a mis également en exergue "les qualités des stagiaires des pays amis et frères qui ont reçu une formation dans le cadre de cette promotion et qui ont fait montre de discipline et de sérieux en tant que dignes ambassadeurs de leurs pays". Les diplômés ont exécuté lors de cette cérémonie, un défilé au rythme de la fanfare militaire et la cérémonie s'est clôturée

par un baptême de l'air où les pilotes ont démontré leur haute performance dessinant en parfaite symbiose dans l'espace aérien le numéro de la promotion et les couleurs nationales. Cette promotion a été baptisée au nom du chahid Mohamed Hadri dit Si Mansouri né en 1923 à Aïn Sefra (Naama).

Le chahid fut parmi les premiers adhérents à l'Armée de libération nationale (ALN) et des exécutants d'opérations contre l'occupant français. Il fut désigné chef de la cellule des fidaiïne en 1954. Il a commandé également la wilaya cinq historiques menant des batailles héroïques jusqu'à sa mort au champ d'honneur en 1961.

A. T.

CORONAVIRUS

La situation reste «grave» en termes d'impact sur la santé publique

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a estimé hier que la situation reste «grave» concernant le coronavirus (MERS), mais n'a pas jugé nécessaire de déclarer un «état d'urgence» en l'absence de preuves sur une transmission du virus de l'homme à l'homme.

«La situation reste grave en termes d'impact sur la santé publique», a expliqué le Comité d'urgence de l'OMS, réuni pour la 6^e fois depuis le début de l'épidémie.

«Cependant, la recrudescence des cas qui a débuté en avril a maintenant diminué et il n'existe aucune preuve de transmission d'humain à humain soutenue», a-t-il ajouté.

Le Comité souligne aussi qu'«il y a eu des efforts importants déployés pour renforcer les mesures de prévention et de contrôle» de la maladie. «En conséquence, le Comité a conclu à l'unanimité que les conditions d'une urgence de santé publique de portée globale ne sont pas remplies», affirme-t-il.

Toutefois, le Comité relève que la situation continue d'être préoccupante, en particulier compte tenu de l'augmentation des voyages prévus vers La Mecque pour la omra, le Ramadhan et le Hajj en Arabie saoudite, premier foyer de la maladie.

Le coronavirus MERS est considéré comme un cousin, plus mortel mais moins contagieux, du SRAS. Ce dernier avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003. A la différence du SRAS, il génère aussi une défaillance rénale.

Selon le dernier bilan de l'OMS publié lundi, depuis septembre 2012, 701 cas de coronavirus MERS (faisant au moins 249 décès) ont été confirmés dans le monde.

Il n'existe pour l'heure aucun traitement contre le virus, dont l'origine reste mystérieuse.

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Des études spécifiques pour réhabiliter des espèces forestières adaptées à la sécheresse

Des études spécifiques pour la réhabilitation et l'extension de certaines espèces forestières adaptées à la sécheresse et aux changements climatiques sont prévues par les programmes de lutte contre la désertification, a-t-on appris auprès de la Direction générale des forêts (DGF).

Ces études spécifiques portent sur l'établissement d'un diagnostic des peuplements du pistachier de l'Atlas et de l'Acacia raddiana et sur la proposition des plans d'action pour leur réhabilitation et leur extension.

Il s'agit aussi de la réhabilitation de l'arganier de Tindouf et la proposition d'un plan de gestion de cette espèce. Ces études «inscrivent dans le cadre de la lutte contre la désertification et l'adaptation aux changements climatiques», précise la DGF dans un communiqué.

En outre, d'autres études de réhabilitation d'espèces forestières adaptées à la sécheresse et au dérèglement du climat sont en cours de réalisation.

«Le changement climatique perceptible depuis quelques années impose une réflexion dans le choix des espèces et variétés pour la sauvegarde du patrimoine forestier et par conséquent des ressources naturelles dont dépend la sécurité alimentaire», souligne la DGF à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la désertification (JMLCD) coïncidant avec le 17 octobre.

Les forestiers considèrent aussi que le choix et l'intérêt des espèces adaptées à la sécheresse comme «des éléments stratégiques pour une meilleure réussite des opérations de plantation dans les zones arides et semi-arides».

La JMLCD est célébrée cette année sous le thème: «la terre est notre avenir: préser-



vement du territoire (Snat) et le plan d'action national pour l'environnement ont été adoptés.

La reconstitution du patrimoine forestier à travers le reboisement a été consacrée comme tâche d'intérêt national à travers le plan national de reboisement qui prévoit plus 1,2 million d'ha dont 700.000 d'ha de plantations ont été réalisées depuis son lancement en 2000.

La désertification touche plus de 480 millions de personnes dans le monde dont la majorité habite dans les pays pauvres. Aggravée par les changements climatiques, ce phénomène menace la totalité des écosystèmes naturels par la réduction du potentiel biologique et la rupture des équilibres écologiques et socio-économiques.

Le secteur le plus touché par le changement climatique est l'agriculture (y compris les forêts) notamment en raison de son importante population et son niveau de vulnérabilité élevé, selon la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification et la dégradation des terres (UNCCD).

L'agriculture et la forêt constituent des sources importantes d'émission de gaz à effet de serre et elle contribuent, en même temps, par certaines pratiques à leur réduction dans l'atmosphère et atténuent leur impact par le biais d'une meilleure gestion des écosystèmes, de l'emploi de variétés plus rustiques, d'un meilleur contrôle des incendies de forêts, d'une utilisation étudiée d'aliments pour le bétail ruminant d'une meilleure gestion des déchets animaux et d'une gestion biologique et durable des sols.

Pour célébrer cette journée, la DGF, qui est le point focal de l'UNCCD en Algérie, organise des activités socio-éducatives tels que des expositions et des tables rondes sur la stratégie nationale en matière de lutte contre la désertification.

TRANSPORT MARITIME DE MARCHANDISES

Des mesures d'accompagnement devraient être exigées dans les contrats d'acquisition de navires

Le transfert d'expertise et la formation du personnel naviguant algérien doivent être inclus dans les futurs contrats d'acquisition de 25 navires de marchandises prévus par les pouvoirs publics, a préconisé un ancien cadre dirigeant et expert en transport maritime et logistique.

Lorsque l'Algérie a commencé à acheter des navires, dans les années passées, elle faisait appel aux équipages étrangers notamment européens pour commander ses navires, et assister, pour une durée, le personnel naviguant algérien, a rappelé Abdellatif Mezara.

«Aujourd'hui, il faut renouveler l'expérience et exiger dans les cahiers de charges d'achat de navires des chantiers navals que les cadres qui les commandent restent pour un temps pour transférer leur expérience à l'élite maritime algérienne qui ne demande qu'une mise à niveau», a-t-il estimé dans un entretien à l'APS.

Il a recommandé aussi d'encourager l'affrètement coque nue afin de permettre une absorption du chômage d'équi-

page. Dans le cadre de cette opération (l'affrètement coque nue), a-t-il poursuivi, le fréteur s'engage, contre paiement d'un loyer, à mettre à la disposition d'un affréteur un navire déterminé, sans armement ni équipement ou avec un équipement et un armement incomplet pour un temps défini. Cet expert a plaidé, entre autres, pour la signature de conventions entre les compagnies maritimes algériennes et l'institut supérieur maritime de Bousmail ainsi que les universités pour préparer les futurs jeunes managers de la flotte nationale au lieu de recruter des commandants étrangers pour un salaire minimum d'environ 4.000 euro par mois (plus de 400.000 DA). M. Mezara a suggéré, par ailleurs, la signature d'une convention entre les compagnies maritimes et l'Entreprise nationale de réparation navale (Erenav) pour assurer la maintenance des navires et de créer des entreprises de maintenance légère pour des interventions rapides, ce qui permettra un gain de temps et de coûts et le renforcement de la prévention et de la maintenance. Les chan-

tiers navals étrangers importent les pièces notamment d'Asie ou du constructeur et chiffrent leurs prestations à des prix exorbitants. L'Algérie a perdu des sommes importantes dans ces arrêts techniques, a-t-il fait remarquer.

Un observatoire d'analyses de coûts portuaires est nécessaire

L'Etat doit reprendre son rôle de régulateur pour protéger l'économie nationale en l'absence de concurrence sur certaines lignes où des armateurs imposent des tarifs excessifs, en créant un observatoire d'analyses de coûts, équivalent à une bourse de fret et de coûts portuaires, a-t-il recommandé. Selon cet expert maritime, il est impératif d'imposer certaines références tarifaires pour réduire les marges bénéficiaires de ces armateurs, ce qui sera profitable pour les importateurs algériens et l'économie nationale. A titre illustratif, «un conteneur débarqué dans les ports méditerranéens est moins cher qu'un conteneur débarqué en Algérie pour la même distance du port de chargement (malgré les coûts

élevés de la main-d'œuvre et de l'énergie), dans ces ports, a-t-il indiqué. Cet ancien cadre dirigeant a évalué les surcoûts d'un conteneur provenant de différentes origines entre 200 et 500 euros, soit un minimum global dépassant le (1) million de conteneurs. «C'est l'équivalent de 250 à 500 millions d'euros/an de surcoûts, de quoi renouveler la flotte algérienne en quelques années et augmenter le nombre des ports secs et les magasins de stockage sous douane en partenariat avec les ports», a-t-il ajouté. M. Mezara a estimé, par ailleurs, que la décision des pouvoirs publics de construire des silos de stockage de céréales est une «bonne initiative» pour assurer la sécurité alimentaire du pays et limiter les surcoûts en surstocker.

A titre d'exemple, dans les années 1980, l'Algérie était dans l'obligation d'importer de grandes quantités de céréales pendant une durée limitée en raison de la forte demande et de la chute de leurs prix sur le marché mondial à cette époque.

C'est pourquoi, elle a fait appel à des partenaires étrangers

propriétaires de silos dont la capacité de stockage et la structure d'accueil portuaire pouvait recevoir des navires «panamax» de 50.000 tonnes pour un transbordement sur les ports algériens avec des navires de capacités moyennes, ce qui a engendré des surcoûts, a-t-il regretté.

Cet expert a appelé, entre autres, à accorder la priorité dans l'accostage des navires au pavillon national en lui réservant des quais car les ports algériens sont les ports d'attache des navires algériens. Ailleurs, le pavillon de l'Union européenne (UE) est prioritaire et pourtant ce n'est même pas le pavillon du pays.

L'achat de navires frigorifiques (reefers) pour le transport de produits périssables comme les viandes, les poissons, les produits laitiers et pharmaceutiques est aussi recommandé par cet expert du fait que le pavillon national ne dispose pas de ce type de navires. Il a plaidé aussi pour le renforcement du pavillon national par des navires «tankers» pour le transport des huiles alimentaires.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

PROTECTION CIVILE

45 personnes décédées et 1 709 autres blessées en une semaine

Quelque 45 personnes sont décédées et 1 709 autres blessées, en une semaine, suite à 1 371 accidents de la circulation a indiqué mardi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Bayadh avec 4 personnes décédées et 21 autres blessées prises en charge par les secours de la Protection civile selon le même communiqué. 2 917 interventions liées au dispositif de la surveillance des plages et des baignades à travers les wilayas côtières ont été enregistrées, depuis le 1^{er} juin où 1 652 personnes ont été secourues et sauvées de noyade dans les plages surveillées. Dix personnes sont décédées dont 4 hors des horaires de surveillance et 6 personnes décédées dans les plages interdites à la baignade, selon la même source.

Concernant les personnes noyées dans les réserves d'eau, les unités de la Protection civile ont enregistré depuis le 1^{er} Juin le décès de 08 personnes dont 03 cas dans les mares d'eau et retenues collinaires, 01 dans les barrages, 02 dans les oueds, 01 dans les lacs ainsi que 01



dans les bassins et piscines. En outre, 9 476 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 200 blessés traités par les secours médicalisés de la protection civile, 8 044 évacuations sanitaires.

Durant la période du 08 au 14 juin 2014, les unités de la Protection civile ont enregistré 20 353 appels de détresses données par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires

extinction d'incendies, dispositif de sécurité.

Les secours de la Protection civile ont également effectué 2 750 interventions pour procéder à l'extinction de 2 146 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs, 5 627 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 4 949 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

SKIKDA

5 morts et 12 blessés dans la commune d'Ouled Attia

Cinq personnes ont trouvé la mort et douze autres ont été blessées, dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de lundi à mardi, sur le chemin de wilaya (CW) n° 07 au village Siwan dans la commune d'Ouled Attia, (Skikda), a-t-on appris à la protection civile.

Le bus, qui transportait des membres de la même famille, a dérapé et s'est renversé à proximité de la décharge communale d'Ouled Attia (à l'ouest du chef lieu de la wilaya), provoquant la mort de cinq personnes sur place, (trois hommes et deux femmes âgés entre 42 et 70 ans), a-t-on expliqué. Les personnes blessées souffrant de diverses blessures, âgées entre 24 et 53 ans, ont été transférées à l'hôpital de la commune de Collo, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident.

**BORDJ BOU ARRERIDDJ
Saisie de 300 kg de chemma contrefait**

Azzedine Tiouri

Dans le cadre de la lutte continue pour la protection de l'économie nationale, lors d'un contrôle routinier, la brigade mobile des Douanes algériennes de Bordj Bou Arréridj a intercepté et saisi, hier, un chargement de 300 kg de tabac à chiquer contrefait et 10 000 sachets d'emballage pour le même produit. Cette cargaison a été saisie chez un jeune citoyen venant de la wilaya de M'Sila. Par ailleurs, le même communiqué de la cellule de communication de l'institution douanière nous signale que lors d'un contrôle, les douaniers ont saisi à l'aéroport Abane Ramdane de Béjaïa chez un passager algérien voyageant sur le vol de Paris, 100 cartouches de fusil de chasse.

Ajournement de l'affaire des complices présumés du terroriste Abou Zeid

Le procès des 10 complices présumés de Mohamed Ghadir, alias Abou Zeid, chef d'un groupe terroriste international ayant au Sahara algérien et dans les pays du Sahel, abattu en 2013, a été ajourné mardi à la prochaine session criminelle par le tribunal criminel d'Alger. La juge Mériam Djabbari a décidé de ce renvoi en raison de l'absence de la défense d'un des accusés. Le tribunal criminel avait déjà eu à traiter cette affaire en 2012, prononçant des peines allant de 10 ans à la perpétuité contre les accusés dont Abdelhamid Abou Zeid, qui a été abattu en 2013 suite à l'attentat terroriste ayant ciblé la même année le complexe gazier de Tiguentourine (Ilizi).

Un pourvoi en cassation a été introduit au niveau de la Cour suprême, qui a annulé les peines annoncées contre les 10 accusés. Selon l'arrêt de renvoi, les

mis en cause étaient poursuivis pour constitution «d'un réseau de soutien et de logistique à un groupe terroriste international dirigé par Abou Zeid, activant dans le sud algérien et les pays du Sahel et impliqué dans l'enlèvement de touristes étrangers dans ces pays pour demander des rançons.

Le dénommé Abou Zeid avait adopté, selon la même source, «une nouvelle stratégie consistant à recruter des contrebandiers (drogue, carburant et armes) activant dans le Sahara dans le but de les utiliser dans l'exécution de plans criminels».

Outre le recrutement de nouveaux éléments pour renforcer le groupe du Sahara, les mis en cause fournissaient aux terroristes des denrées alimentaires, du carburant et des devises et activaient dans le trafic de drogue pour pouvoir financer l'achat d'armes.

22 hectares de poches foncières vides récupérées à la wilaya d'El Tarf

Vingt deux hectares de poches foncières réparties sur 52 assiettes ont été récupérées, au niveau du chef lieu de la wilaya d'El Tarf, par les services de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duac), a-t-on appris, mardi, auprès du responsable local de cette direction. Insérée dans le cadre de la restructuration du chef lieu de la wilaya, l'opération, la première du genre, a ciblé des «poches foncières vides», relevant du domaine privé de l'Etat, a indiqué M. Mohamed Abbou. Des projets portant réalisation de

certains équipements publics, aux côtés de programmes de logements «seront implantés» au niveau des assiettes foncières récupérées, a encore précisé le même responsable. Soulignant que le recensement des poches foncières vides à l'intérieur du tissu urbain et leur récupération permet «de concrétiser des projets structurants», M. Abbou a déclaré que l'opération de récupération des poches foncières, lancée par ses services devra «se poursuivre dans d'autres communes de la wilaya».

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

2 285 interventions en 48 heures

Durant la période du 16 au 17 juin 2014, arrêté ce matin à 08h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 2 285 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité, etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 07 les plus mortelles ayant causé le décès à 14 personnes sur les lieux d'accidents et 23 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Skikda avec 05 personnes décédées et 12 autres blessées, suite à un renversement d'un minibus de transport de voyageurs dans un ravin, survenu sur le chemin wilaya N° 07, commune Ouled Attia.

En outre, les secours de la protection civile sont intervenus pour l'extinction de 03 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Adrar, M'sila et Béchar sans faire de victime.

Concernant, les cas de décès en mer durant la même période, les plongeons de la protection civile de la wilaya de Tlemcen sont intervenus pour le repêchage d'un homme âgé de 43 ans décédé noyé en mer (plage interdite à la baignade Boudouala) commune de Gha zaouet, la dépouille de la victime a été évacuée vers l'hôpital local.

**TIZI-OUZOU / MAKOUDA
Les citoyens ferment les sièges de la mairie et de la daïra**

K.N.A

Les citoyens du village Stita de la commune de Makouda ont procédé hier à la fermeture des sièges de la mairie, de la daïra et la route desservant leur localité. A l'origine de cette action de colère, c'est le sentiment, selon les protestataires, que les autorités locales ne soient guère intéressées par leur triste situation. Les villageois réclament la réfection de l'unique route qui relie leur localité du monde.

Cette dernière est quasiment impraticable en hiver tout comme l'est l'été. Parallèlement au problème de la route que les autorités locales n'ont pas réparée, les villageois de Stita souffrent du chronique problème de manque d'eau potable malgré sa situation tout près de l'Oued Sébaou d'où est pompée l'eau acheminée vers les autres villages.

Sur les lieux hier, les villageois était visiblement très irrités et impatients. Tous exprimaient leur indignation face au désintérêt des responsables locaux. Les contestataires ont parallèlement fermé la route desservant leur village à l'aide de troncs d'arbres et de pierres pour barricader la chaussée. Une action qui a semblé-t-il irrité les passants qui ont dû contourner la route en question et aller passer par l'autre village Attouche situé à la frontière de la wilaya de Boumerdès pour rejoindre la ville de Tizi-Ouzou.

5 indices pour repérer un régime dangereux



«Atkins», «Hollywood», «Mayo»... Pas toujours facile de s'y retrouver au milieu de la jungle des régimes ! Souvent inefficaces pour perdre du poids, certains présentent carrément des risques pour la santé... Comment reconnaître ces régimes dangereux ? On vous donne 5 indices pour les débusquer.

Il est hypocalorique

«Jour n°1, menu du petit déjeuner n°1: 50g de pain, 10g de beurre, 1 cuillère à café de confiture...» Poussée par les conseils avisés de vos proches, vous êtes décidée : pour perdre ces 5 kilos décidément bien accrochés, ce sera un régime hypocalorique.

Sur le papier, le principe de base des régimes hypocaloriques semble tout à fait logique : pour maigrir, il suffit de manger moins. En clair, pour perdre quelques kilos, on réduit les portions et on diminue ainsi le nombre de calories ingérées dans la journée.

Généralement organisés en «phases» qui peuvent durer plusieurs mois (voire plusieurs années), ces «programmes minceur» promettent une perte de poids facile et durable. Ici, pas de risque de déficit alimentaire : on mange de tout. Le problème, ce sont les quantités.

«our une femme de taille moyenne (1m65 environ), on considère qu'il faut entre 2 000 et 2 200 kcal par jour pour que l'organisme fonctionne correctement», explique Eugénie Auvinet, diététicienne et nutritionniste. Or, la plupart des régimes «hypo» restreignent la prise alimentaire à 1 400, voire 1 200 kcal par jour.» Mention spéciale pour le régime «Cohen», qui comprend une phase «booster» à 900 kcal par jour...

La suite est facile à imaginer. Puisqu'il n'a pas sa ration quotidienne de nutriments, l'organisme en redemande : il a faim. «D'abord, cela va se traduire par une très grande fatigue, du fait de l'affaiblissement des muscles», analyse Eugénie Auvinet. Les petits efforts du quotidien deviennent difficiles, et l'irritabilité s'installe. A plus long terme, cette faim permanente peut engendrer des compulsions alimentaires.»

Il se concentre sur un seul aliment

Pour perdre vos cinq petits kilos en trop, vous avez fait votre choix : ce sera le régime «ananas». Une perte de poids importante, rapide, facile... Le programme est alléchant. En

plus, vous raffolez des fruits. Vous en êtes sûre, c'est ce régime là qu'il vous faut !

Mais vous avez tout faux. «Pour bien fonctionner, notre organisme a besoin de différents éléments, explique Eugénie Auvinet, diététicienne et nutritionniste. Un équilibre doit exister entre les macronutriments (les lipides, les glucides et les protéines), les vitamines, les minéraux et les fibres.»

Problème : le principe des régimes «champignon», «ananas» ou encore «Hollywood» (à base de fruits tropicaux) c'est justement de ne consommer qu'un seul aliment – ou presque – en excluant tous les autres. Or, on s'en doute : l'aliment «miracle» qui concentre tous les nutriments essentiels n'a pas encore été inventé... Ainsi, rapidement, l'organisme se retrouve en situation de déficit alimentaire.

«Les conséquences diffèrent suivant le type de déficit que l'on présente», explique Eugénie Auvinet. Par exemple, sur le long terme, le régime «ananas» conduit invariablement à un manque de lipides.»

Un manque de lipides qui se traduit par une très grande fatigue d'abord, puis par des cernes et, enfin, par une peau de plus en plus parcheminée. Le déficit en protéines n'est guère plus réjouissant. Au menu : faiblesse musculaire, fatigue, affaiblissement du système immunitaire, troubles de la cicatrisation... Enfin, se priver de glucides conduira à des malaises, une perte musculaire, des tremblements, des troubles du comportement... La totale !

Il exclut toute une famille d'aliments

On les appelle les régimes «d'exclusion». Le principe ? Supprimer purement et simplement une famille d'aliments de vos repas. Dans le régime «Atkins», par exemple, ce sont les glucides qui disparaissent : adieu le pain, les fruits, les céréales, les pâtes, le riz... Le régime «Mayo» va encore plus loin et interdit carrément les glucides, les laitages et les lipides.

La promesse ? Une perte de poids ultra rapide et spectaculaire : moins 4 kilos par semaine, en moyenne ! Voilà qui fait rêver. Sauf que les régimes d'exclusion («Atkins», «Scarsdale», «Mayo», «Miami», «Paléolithique»...) présentent un véritable risque pour votre santé.

«Si vous suivez ces régimes pendant une

courte période, c'est-à-dire moins d'une semaine, et que vous ne cherchez pas à perdre plus de 5 kilos, le risque est minime, tempère tout de même Eugénie Auvinet. Par contre, sur le long terme, de vrais problèmes de santé apparaissent : on commence à être en déficit de certains vitamines et minéraux.» Or, les vitamines et les minéraux sont comparables à des «petites clés» qui interviennent dans la plupart des processus de notre organisme : en clair, on a besoin d'eux pour digérer, pour respirer, pour assimiler... Pour vivre, en fait !

Organisé sur 14 jours, le régime Scarsdale interdit quasiment tous les laitages. Mauvaise idée : deux semaines sans laitages, c'est la garantie de voir diminuer peu à peu son taux de vitamine B (essentielle au fonctionnement des cellules, à la fabrication des globules rouges, à la bonne marche du système nerveux...), de vitamine A (qui joue un rôle très important pour la vision) et de vitamine C (notamment impliquée dans le système immunitaire). Est-ce que votre bikini taille S en vaut vraiment la peine ?

Il est très rapide

Cet été, vous avez réservé vos vacances aux Maldives. A vous les plages de sable blanc, les cocotiers, et... le bikini ! Sauf qu'avec les cinq kilos que vous avez pris cet hiver, impossible d'enfiler ce dernier. Trop tard pour prendre rendez-vous avec un diététicien : le décollage est prévu pour la semaine prochaine. Tant pis, vous optez pour un régime «express»...

Régimes «Tahiti», «Nataï»... Tous nous font miroiter le même rêve : perdre 2, 3, voire 4 kilos en moins d'une semaine, top chrono. Une illusion, bien sûr, qui peut tout de même avoir des répercussions bien réelles sur la santé...

«En moyenne, chez une femme non ménopausée et sans problèmes hormonaux, il faut un mois pour perdre 5 kilos de graisse», explique Eugénie Auvinet. Si les régimes «express» ne sont pas dangereux à proprement parler sur le court terme, ils ne permettent pas de perdre de la graisse, mais plutôt de l'eau et... du muscle.» En effet : en quelques jours seulement, l'organisme n'a pas le temps d'aller puiser son énergie dans nos réserves de gras... et ce sont nos muscles qui trinquent. «Par ailleurs, le plus souvent, ces régimes ne comportent pas de phase de sta-

bilisation parce que celles-ci durent en moyenne plusieurs semaines, ajoute la spécialiste. Du coup, les kilos reviennent en force assez rapidement. Cet effet yo-yo peut avoir un impact très négatif sur notre moral et notre estime de nous-même.»

Au final, au prix d'une diète sévère, vous avez bien perdu vos quatre kilos en quatre jours (ne vous réjouissez pas trop vite : ils seront de retour avant la fin du mois), mais vous êtes d'une humeur massacrante et le moindre effort vous vide de votre énergie... Bonjour les vacances !

Il est (trop) riche en protéines

Viande rouge, viande blanche, œufs, poisson, surimi, jambon... Pour perdre un peu de poids avant l'épreuve du maillot, vous avez tout misé sur un régime hyperprotéiné. L'idée ? Maigrir sur le long terme et sans faim, en privilégiant les protéines au détriment des glucides et des lipides.

C'est dans cette catégorie que se classe les régimes «Fricker» et «Thonon», mais aussi toute une kyrielle de régimes à base de substituts alimentaires hyperprotéinés. La perte de poids se fait sur plusieurs mois, avec une solide phase de stabilisation à la fin. Sauf qu'au alimentation trop riche en protéines risque de vous faire plus de mal que de bien. «Sur le court terme, on observe d'abord un phénomène classique de déficit en vitamines et minéraux, analyse Eugénie Auvinet, diététicienne et nutritionniste. Le premier élément qui vient à manquer à l'organisme est la vitamine C : la fatigue apparaît, le teint devient terne et, surtout, le système immunitaire est affaibli.»

Les choses se corset sur le long terme. Au bout de quelques semaines, l'excès de protéines se fait sentir au niveau des reins, donc le rôle est justement de filtrer ces grosses molécules : sur sollicités, ils perdent en efficacité et peinent à éliminer les déchets de l'organisme. Par ailleurs, les régimes hyperprotéinés étant peu généreux en fibres, des troubles intestinaux ne tardent pas à apparaître et, parmi eux, la constipation.

En résumé, on évite les hyperprotéinés au long cours sans avis médical et, surtout, on fuit les régimes à base de sachets...

ALIMENTATION : Les protéines doivent être consommées aussi au petit-déjeuner

Pour développer une bonne densité musculaire, il serait préférable de mieux répartir sa consommation de protéines au cours de la journée et de ne pas oublier d'en manger au petit-déjeuner, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Favoriser la consommation de protéines au petit-déjeuner permettrait d'obtenir une meilleure densité musculaire, d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Nutrition*.

Pourtant, les occidentaux ont généralement tendance à consommer au petit-déjeuner des sucres rapides, une salade ou un sandwich au déjeuner et faire un repas copieux à base de protéines pour le dîner.

Les protéines doivent être consommées tout au long de la journée. Les chercheurs de l'Université du Texas ont mené des expériences nutritionnelles sur des sujets en bonne santé et au poids normal. Les volontaires ont suivi plusieurs régimes alimentaires qui répartissaient de façons différentes au cours de la journée la même quantité de protéines. Les scientifiques ont constaté que la synthèse musculaire était 25% plus importante chez les participants qui consommaient des quantités de protéines réparties tout au long de la journée par rapport à ceux qui les mangeaient au dîner. «Ainsi, nous ne prenons pas assez de protéines pour construire efficacement du muscle pendant la journée, et en consommons plus qu'il nous en faut pour la nuit. La plupart de cet excès est oxydé et pourrait finir en gras ou en glucose», explique Doug Paddon-Jones professeur en nutrition et en métabolisme, auteur principal de l'étude.

Doug Paddon-Jones professeur en nutrition et en métabolisme, auteur principal de l'étude. «Pour le petit-déjeuner, envisagez de remplacer certains glucides, particulièrement les sucres rapides par des protéines de haute qualité» explique l'auteur principal de l'étude, Doug Paddon-Jones.

«Préférez un œuf, un verre de lait, un yaourt ou ajoutez une poignée de noix pour vous rapprocher de 30 grammes de protéines, faites la même chose pour atteindre ces 30 grammes au déjeuner, puis modérez la quantité de protéines au dîner. Suivez ces conseils et, au fil de la journée, vous aurez plus de chance de beaucoup plus synthétiser des protéines musculaires.»

Cette nouvelle étude confirme les résultats d'une précédente analyse nutritionnelle réalisée par les chercheurs de l'université du Missouri-Columbia (Etats-Unis) en novembre 2013. Elle révélait qu'un petit-déjeuner riche en protéines contribue à freiner l'appétit tout au long de la matinée. Et qu'il est essentiel pour maîtriser sa faim et son poids de rééquilibrer la répartition de la consommation des protéines aux différents repas. «Les Américains, comme les Français consomment suffisamment de protéines, mais finalement trop peu au petit-déjeuner et beaucoup trop au dîner», expliquait Heather Leidy, professeur spécialisé dans la régulation de l'appétit.

Régimes hyperprotéinés : Ils augmentent le risque de calculs rénaux

Suivre un régime hyperprotéiné permet sans doute de perdre du poids rapidement. Mais à long terme, ce type de régime augmente le risque de maladie des reins.

Vous avez pris 3 ou 4 kilos pendant les fêtes de fin d'année et vous avez choisi de vous en débarrasser rapidement en suivant un régime riche en protéines ? Avant de vous lancer dans ce type de régime, sachez qu'une étude récente montre qu'il augmente le risque de maladie des reins, ainsi que le risque de calculs rénaux.

Selon les chercheurs de l'Université de Grenade, en Espagne, qui ont mené une étude sur les régimes hyperprotéinés, ces derniers augmentent le taux de calcium présents dans les urines et réduisent le taux de citrate de potassium (également présent dans les urines), qui empêche normalement la formation de calculs rénaux (de petits cailloux de taille variable qui se forment dans



les reins et qui peuvent provoquer des coliques néphritiques).

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs espagnols ont

mis une dizaine de rats à la diète hyperprotéinée (leur alimentation contenait au moins 45% de protéines) pendant trois mois. Un

groupe de contrôle était composé de rats continuant à s'alimenter de façon normale. Au cours de l'expérience, les rats "au régime" ont perdu 10% de leur poids. Mais leur taux de citrate de potassium a baissé de 88% et le pH de leur urine était 15% plus acide que la normale, «ce qui augmente considérablement le risque de calculs rénaux» a expliqué le Dr Virginia Aparicio, qui a dirigé cette étude.

En conclusion, les chercheurs laissent entendre qu'aucun régime hyperprotéiné ne devrait être suivi sans surveillance médicale. Et ils estiment qu'ajouter des fruits et légumes à un régime riche en protéines serait une façon simple de rééquilibrer le pH des urines et de ne pas fatiguer les reins.

Quand l'émotion nous pousse à manger

On se console en mangeant, mais mal. Une récente étude révèle que les femmes présentant des symptômes dépressifs optent pour des aliments dits de «snacking», riches en calories, gras et sucrés.

C'est une loi de la nature (ou presque) : quand on ne va pas bien, on mange. Mais le plus fâcheux dans cette histoire c'est qu'on mange tout et

n'importe quoi (enfin surtout n'importe quoi) et qu'on se tourne plus facilement vers la tablette de choco praliné que vers la jardinière de légumes...

La dernière étude, publiée dans le *Journal of Nutrition* et menée sur 30 240 adultes ayant répondu à au moins six enquêtes alimentaires, révèle que les femmes présentant des symptômes

dépressifs sont plus attirées par les aliments dits de «snacking», riches en calories, gras et sucrés. On ne vous fait pas de dessin : pâtisseries, chocolat, biscuits, gâteaux... Autant d'aliments qui ne se mangent pas forcément à table et mauvais pour notre ligne et notre santé.

Un résultat qui vaut pour les femmes mais pas pour les hommes...

Parce qu'on ne change pas une équipe qui gagne, même face aux émotions la parité n'est pas respectée. Si ce symptôme d'émotionnalité alimentaire se retrouve chez 60% des participants présentant un trouble dépressif, ces résultats ne valent que pour les femmes.

Comme l'avait démontrée une précédente étude publiée dans

l'*American Journal of Clinical Nutrition*, cette suralimentation sous le coup de l'émotion conduit au surpoids et à l'obésité.

Alors pour digérer le choc émotionnel, on préférera une sortie entre copines ou une bonne séance de sport pour évacuer notre colère par un effort sain plutôt que par une orgie de tartines au Nutella.

S'AMUSER EN FAISANT DU SPORT : La clef pour manger plus sain

Pratiquer un exercice physique mais en s'amusant évite la compensation alimentaire par la suite. C'est la conclusion d'une étude franco-américaine, basée sur trois tests, publiée début juin dans la revue *Marketing Letters*.

Faire du sport nous demande parfois une bonne dose de motivation. Avoir un(e) camarade qui nous oblige à aller à la salle de sport quand on est devant son écran d'ordi, écouter des chansons entraînantes ou encore courir dans un environnement qu'on aime par exemple. Mais selon une étude publiée dans la revue *Marketing Letters*, en plus de nous booster, le plaisir nous empêche d'être tentés par le grignotage et nous ferait manger plus sain par la suite.

Pour vérifier l'hypothèse qu'on

mange moins et mieux si on prend le plaisir en faisant du sport, des chercheurs ont réalisé 3 études. Dans la première, 56 femmes, séparées en deux groupes ont été testées. Le premier groupe devait marcher plus d'un kilomètre et l'activité devait être perçue comme une activité physique. Dans l'autre groupe, les femmes marchaient mais pour tester un nouveau lecteur MP3. Suite au déjeuner qui leur a été servi ensuite, les chercheurs ont constaté que les participantes qui s'étaient concentrées sur l'exercice physique étaient servies 42% de plus de crème que les autres.

Manger moins et mieux

La seconde étude s'est aussi basée sur deux groupes, avec

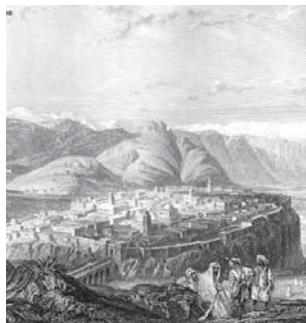
une minorité de personnes en surpoids. Le premier groupe a fait la même marche (plus d'un kilomètre), le deuxième aussi mais pour visiter le campus de l'université Cornell (Etats-Unis). A la fin du parcours, les participants pouvaient manger autant de bonbons au chocolat qu'ils voulaient. Encore une fois, les participants mis dans des conditions d'exercice physique se sont servis deux fois plus que les autres.

Dans un troisième temps, 231 coureurs ont été interrogés à la fin d'un marathon. Les coureurs avaient parcouru entre 5 et 10 km. Les chercheurs leur ont demandé s'ils avaient pris du plaisir et leur ont proposé une barre de chocolat ou une barre de céréales. Les participants qui

avaient déclaré ne pas s'être amusés ont opté pour le chocolat.

Même si dans tous les cas, le sport fait souffrir, rien de mieux que d'y mêler du plaisir pour tenir le choc, et éviter les sucreries en rentrant. Carolina Werle, professeure en marketing à Grenoble Ecole de Management et co-auteur de l'étude constate que ces trois études montrent bien que "ceux qui s'amusent pendant une activité physique mangent moins ou de façon plus saine que les autres". Et pour se distraire en faisant du sport, rien de plus simple : écouter de la musique pendant une marche rapide, regarder la télévision sur le tapis de course, lire un magazine sur le vélo elliptique ou courir et observer le paysage.

270 millions DA pour l'aménagement de la place Ahmed Bey à Constantine



Une enveloppe financière de 270 millions de dinars a été mobilisée pour l'aménagement de la place Ahmed Bey, plus connue sous l'appellation de «Dounia Ettaraif», située au cœur du centre-ville de Constantine, a-t-on appris lundi auprès du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duc).

Inscrits dans le cadre de la grande manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», les travaux dont le chantier vient d'être lancé englobent «l'aménagement d'aires de détente et de loisirs, la création des espaces verts, la pose d'un nouveau revêtement sur les trottoirs et la réfection de l'éclairage public», a indiqué Habib Mehdi.

La restructuration des commerces, notamment des kiosques, l'installation des jets d'eau, des bancs et de divers mobilier urbains constituent l'essentielle de cette opération de «ré génération et de revitalisation» du centre de l'antique Cirta, a-t-on encore noté.

Evoquant un «site urbain stratégique», mi- toyen à la place de ter-Novembre, appelée communément «la Brèche», M. Mehdi a mis en exergue l'importance d'utiliser, dans ce chantier d'aménagement «des procédés modernes et des matériaux nobles» devant contribuer à la réussite de cette opération d'aménagement.

Le projet d'aménagement de la place Ahmed Bey figure parmi une série de projets d'embellissement du chef-lieu de la wilaya lancés par les services de la DUAC, comprenant entre autres «la réhabilitation de neuf (9) jardins publics et l'aménagement des ronds-points», a-t-on encore souligné.

Aussi, un plan d'extension et de développement des espaces verts à travers le chef-lieu de la wilaya sera incessamment lancé, en prévision de la grande manifestation culturelle que la ville des ponts s'apprête à accueillir, a ajouté M. Mehdi.

BOUMERDÈS : Début, samedi, des journées nationales du théâtre pour enfant à Boudouaou

Les huitièmes Journées nationales du théâtre pour enfants débuteront samedi prochain à Boudouaou (Boumerdès), avec la participation de nombreuses troupes théâtrales, a-t-on appris, mardi, auprès du président de l'association du théâtre de Boudouaou, organisatrice de la manifestation.



«A ce jour, dix troupes théâtrales ont confirmé leur participation à cet événement, qui sera abrité, quatre jours durant, par la salle de théâtre du centre culturel de Boudouaou», a indiqué, à l'APS, M. Zoukari Redouane. Il s'agit des troupes «Dhiaa El Khachab» de Tiaret, «Eriksala» de Msila, «Libthourene» de Tizi-Ouzou, la coopérative culturelle théâtrale de Sétif, «El Basma Ethakafia» du théâtre pour enfants de Skikda, «Ethouraya» pour les arts dramatiques et du théâtre de Tiaret, et l'association «Choumoue Thakafia» de Naâma. Les troupes «Numi-

dia» et l'association du théâtre de Boudouaou représenteront la wilaya de Boumerdès dans cette festivité, a-t-il ajouté. Entre autres représentations théâtrales programmées, M. Zoukari a cité «Hikayate Baqara» (vie d'une vache), «El Kilada Al-laina» (Le collier maudit), «Kassabate El Assafir» (le roseau des oiseaux), «Alloueba Oua Al ward» (le jouet et les roses), «Ailate Al Adawate» (la famille des fourrures), «Alasidika Oua El Firaane Athalatha» (les amis et les trois souris), et «Alouane Atabiaa» (les couleurs de la nature). Une cérémonie pour la distinc-

tion des meilleurs comédiens, pièces et troupes théâtrales, en termes de mise en scène et thèmes choisis, avec le prix du «Masque d'or», clôturera ces journées théâtrales, organisées en collaboration avec la commune de Boudouaou.

Des ateliers de formation pour les enfants dans les domaines de la comédie, de l'écriture théâtrale, et de la chorégraphie sont, également, portés au programme de cette manifestation, prévoyant aussi l'organisation d'un hommage pour de nombreuses figures artistiques connues.

Un cadre juridique pour consacrer une partie de la programmation aux productions algériennes

Le réalisateur cinématographique Ahmed Rachdi a appelé lundi à Alger les autorités concernées à faire obligation aux chaînes de télévision publiques et privées de consacrer une partie de leurs grilles de programmes aux productions algériennes.

Intervenant au forum de la Sûreté nationale dans le cadre de la Journée natio-

nale de l'artiste (08 juin de chaque année), le réalisateur Rachdi a rappelé les mesures en vigueur en Europe au titre de l'exclusivité culturelle consacrée par une loi qui oblige les chaînes européennes à consacrer une partie de leurs grilles de programmes aux productions algériennes.

Intervenant au forum de la Sûreté nationale dans le cadre de la Journée natio-

nalité de voir les films algériens et maghrébins qu'à l'occasion de certaines occasions et festivals, a-t-il déploré.

La plupart des nouvelles œuvres algériennes et maghrébines présentées lors du dernier festival maghrébin du cinéma (4-11 juin) ont été produites à 50 % en France, a-t-il soutenu s'interrogeant à cette occasion

sur les motifs d'absence «de mécanismes et de conventions pour redynamiser la co-production entre ces pays et d'autres parties».

Le réalisateur connu pour ses films sur la révolution a estimé par ailleurs que l'engouement du public pour les salles était tributaire de la qualité et du contenu des œuvres proposées.

«LA DERNIÈRE MISSION» : Tentative modeste du réalisateur Ahmed El-Attafi dans le film d'action

Le film «La dernière mission» du réalisateur Ahmed El-Attafi a été projeté dimanche en avant-première au Palais de la culture, Moufdi-Zakaria (Alger).

Ce film d'action de 102 minutes raconte l'histoire du jeune Imad qui tente de se retirer d'un groupe de malfaiteurs, spécialisés dans le trafic de drogue, après avoir rencontré une fille Lydia, interpré-

tée par Ahlem Ben Takouka, dont il tombe amoureux, provoquant une guerre avec ces criminels, qui visent sa famille pour le dissuader et tuent sa fiancée.

Le héros découvre ensuite que la tête pensante de ce groupe mafieux n'était autre que son père, un plasticien connu pour son calme. Imad n'a pu se venger

car, il est tombé aux mains du groupe mafieux, qui lui fait subir «un lavage de cerveau», mais il est sauvé à la fin.

Le film comporte plusieurs scènes d'action, des poursuites en voiture, des explosions et des tirs de balles, mais n'apporte aucune nouveauté, ni dans le scénario, ni dans les séquences d'action filmées.

El-Attafi n'a pas réussi à renvoyer la véritable image de la mafia, se contentant de filmer des scènes tournées dans des forêts, en bord de mer ou dans un parking. A la fin de la projection, le public a exprimé son mécontentement s'interrogeant sur l'utilité de la projection d'un tel film.

APS

La Première dame du Niger, M^{me} Malika Issoufou est arrivée hier à Alger pour une visite d'amitié.

M^{me} Issoufou a été accueillie à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la Femme, Mounia Meslem.

NIGER

Arrivée de la Première dame du pays à Alger



SAHARA OCCIDENTAL

Le représentant du Front Polisario à l'ONU dénonce l'obstruction au référendum

Le représentant du Front Polisario à l'ONU, Ahmed Boukhari, a dénoncé, à New York, l'obstruction à la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, occupé par le Maroc, appelant le Conseil de sécurité à assumer toute sa responsabilité pour régler la question sahraouie.

M. Boukhari s'est exprimé, lundi, à la réunion du Comité spécial de l'ONU chargé de la décolonisation, ou comité des 24, qui a été consacrée au dossier du Sahara occidental.

Dans son intervention, le représentant sahraoui a rappelé que le Sahara occidental est la dernière colonie africaine qui attend toujours sa décolonisation totale.

«C'est un affront pour l'Afrique», s'est-il indigné, en précisant que le Sahara occidental est un «dossier colonial» qui se trouve sur un sol (l'Afrique) dont la lutte pour la liberté a inspiré, dans une large mesure, la résolution 1514 de l'Assemblée générale portant création du comité de décolonisation.

Dans ce sens, il a cité l'ancien président sud-africain, Thabo Mbeki, qui avait qualifié la situation au Sahara occidental de «source de honte pour nous les Africains».

Le Maroc a choisi de remplacer le colonisateur européen

M. Boukhari a pointé du doigt «l'immense responsabilité de l'ONU et donc du comité, brutalement paralysés par le coup de force perpétré en octobre 1975, à savoir l'invasion puis l'occupation militaire du Maroc, comme le reconnaissent les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale de l'ONU».

Le Maroc «a choisi de remplacer le colonisateur européen face à un peuple qui résiste et lutte pour son droit d'exister», a-t-il affirmé. A ce propos, il a observé que «si l'ONU a fini par convaincre le Maroc d'organiser un référendum, qui était prévu pour 1992, et d'accepter avec le Front Polisario les différentes options d'autodétermination, les autorités marocaines n'ont pas

hésité, finalement, à proclamer unilatéralement le Sahara occidental comme partie intégrante de leur territoire».

M. Boukhari a, ainsi, dénoncé l'obstruction à la tenue du référendum d'autodétermination, arguant que le statu quo est «l'option préférée du Maroc qui peut ainsi s'adonner à la répression brutale de la population sahraouie et à l'exploitation des ressources naturelles, en particulier la pêche et le phosphat».

Dans ce sillage, il a dénoncé le lancement par le Maroc d'opérations pour les explorations pétrolières sur les côtes sahraouies, ce qui complique les efforts de décolonisation de l'ONU.

Tout cela a été rendu possible, a-t-il déploré, par «une sorte d'abandon des organes de l'ONU impliqués dans le processus de décolonisation».

Pourtant, le Front Polisario «n'a cessé de coopérer pour en finir avec une situation qui entache la crédibilité de l'ONU», a-t-il affirmé, appelant le Conseil de sécurité d'assumer «toute sa responsabilité».

Le Maroc sape les efforts de Christopher Ross

M. Boukhari a également dénoncé l'attitude du Maroc «qui continue saper les efforts» de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, qui n'a pas pu entamer les visites dans la région, alors qu'elles étaient prévues pour la mois de mai et juin en cours.

Il a également appelé l'Union africaine à renouveler sa volonté d'œuvrer de concert avec l'ONU pour mettre fin au «dernier conflit colonial» sur la terre d'Afrique.

Le représentant sahraoui a, en outre, exhorté le comité onusien de décolonisation de sortir de sa «longue hibernation» à travers des visites sur le terrain pour être «plus proche de la réalité». Selon lui, «ne rien faire, c'est aller dans le sens des voix et des intérêts de ceux qui veulent liquider ce comité spécial» en invitant ce dernier à dépe-

cher une mission sur place.

«La paix et la stabilité dans la région, ainsi que la crédibilité du comité l'exigent», a-t-il soutenu.

Lors de cette réunion de travail du comité de décolonisation, le représentant de l'Équateur a regretté, pour sa part, qu'en plein 21^{me} siècle, le monde doit encore «traiter d'un anarchisme qui est le colonialisme».

Il a appuyé «sans réserve» les efforts de M. Christopher Ross et le rétablissement du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, ainsi que le travail de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) tout en appelant à la mise en place d'un mécanisme de surveillance de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental.

En avril dernier, le Conseil de sécurité a adopté une résolution sur le Sahara occidental dans laquelle il a appelé à une solution qui «permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental» et s'est clairement prononcé contre la situation de statu quo tout en relevant l'importance d'améliorer la situation des droits de l'homme au Sahara occidental.

Préalablement à l'élaboration et à l'adoption de cette résolution, cet organe de décision de l'ONU avait pris connaissance du dernier rapport annuel du secrétaire général de l'ONU sur la question sahraouie dans lequel M. Ban Ki-moon a rappelé au Conseil que le dossier du Sahara occidental est un problème de décolonisation.

Le chef de l'ONU avait invité les deux parties au conflit (Maroc et Front Polisario) à reconnaître la nécessité urgente de progresser et à dialoguer sérieusement sur deux questions clés: le contenu d'une solution politique et la forme de l'autodétermination.

Mais s'il n'y aura aucun progrès avant avril 2015, a-t-il avisé, le moment sera alors venu pour le Conseil de sécurité de revoir totalement le cadre qu'il avait fixé en avril 2007 pour le processus de négociation.

Le Front Polisario demande l'envoi d'une commission d'enquête onusienne au Sahara occidental

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies Ahmed Boukhari a demandé à la commission de décolonisation l'envoi d'une commission d'enquête au Sahara occidental.

M. Boukhari a réitéré, dans son intervention, lors de la réunion de juin de la commission de décolonisation, la demande du Front Polisario relative à l'envoi d'une commission d'enquête au Sahara occidental, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le représentant du Polisario a précisé que «le meilleur moyen de concrétiser cette démarche est d'aller di-

rectement sur le terrain», assurant que l'Assemblée générale et la commission de décolonisation sont compatibles de son aboutissement.

M. Boukhari a estimé, par ailleurs, que le rapport de la commission d'enquête publié le 14 octobre 1975 était «le premier rapport détaillé reçu par l'Assemblée générale depuis que la cause sahraouie a été intégrée dans l'agenda de décolonisation en 1963», ajoutant que les recommandations contenues dans ce document «ont été consolidées par l'avis consultatif de la Cour internationale de justice le 16 octobre 1975».

ONU-KENYA

Ban Ki-moon condamne la dernière attaque terroriste au Kenya

Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a condamné lundi «avec la plus grande fermeté» l'attaque perpétrée dimanche dans la ville kényane de Mpeketoni (est) qui a tué au moins 48 personnes.

«Le Secrétaire général exprime la solidarité des Nations unies à l'égard du peuple et du gouvernement kényans dans leur lutte contre le terrorisme», indique un communiqué publié par le porte-parole de M. Ban. «Il est convaincu que les autorités feront tout ce qui est en leur pouvoir pour traduire les coupables en justice en respectant pleinement les obligations du Kenya en matière de droits de l'homme».

«Le Secrétaire général présente ses condoléances aux familles des victimes et au gouvernement kényan et souhaite un prompt rétablissement aux blessés», précise le communiqué.

Des survivants ont indiqué qu'une cinquantaine d'assaillants lourdement armés d'explosifs avaient fait irruption dans la ville côtière de l'est du pays à bord de véhicules et avaient ouvert le feu sans distinction sur les habitants.

Le groupe islamiste radical Shebab a revendiqué l'attaque lundi. Ces militants somaliens liés à Al-Qaïda avaient juré de perpétrer des attaques au Kenya à la suite de l'incursion de troupes kényanes en Somalie en 2011 visant à éradiquer les rebelles, que Nairobi accusait d'avoir levé des touristes.

Les extrémistes ont perpétré des attaques similaires à Nairobi, Mombasa et dans des villes proches de la Somalie dans une série de représailles pour l'incursion de l'armée kényane dans leur pays.

EGYPTE

Le nouveau gouvernement a prêté serment

Le gouvernement du nouveau président égyptien Abd el Fattah al-Sissi, qui a remporté largement la présidentielle des 26-28 mai, a prêté serment hier au Caire, ont rapporté les médias locaux.

Les 34 ministres, ainsi que le Premier ministre sortant et reconduit Ibrahim Mahlab, ont prêté serment tôt hier matin devant le chef de l'Etat, lors d'une cérémonie retransmise en direct sur les chaînes de télévision.

Treize ministres sont nouveaux par rapport au gouvernement provisoire précédent, installé par M. al-Sissi au lendemain de la destitution et l'arrestation de l'ancien président Mohamed Morsi le 3 juillet 2013.

L'ancien ministre des Affaires étrangères Nabil Fahmi, a été remplacé par un ancien ambassadeur à Washington, Sameh Choukri.

Le ministre de l'Intérieur, Mohamed Ibrahim, conserve son portefeuille, tout comme le précédent ministre de la Défense et chef de l'armée, le général Sedki Sobhi.

M. al-Sissi a été élu à la présidentielle de fin mai avec 96,9% des voix.

MALI

2 morts lors d'une évasion à Bamako

Un gardien de prison et un détenu ont été tués à Bamako au cours d'une évasion organisée par un prisonnier impliqué dans l'enlèvement de deux Français en 2011, a indiqué hier des sources pénitentiaires et sécuritaires.

«Mohamed Ali Ag Wassouden, un Touareg qui fait partie des auteurs du rapt de deux Français en 2011 dans le nord du Mali, a organisé lundi une évasion de la prison civile de Bamako», a rapporté une source sécuritaire.

Avec «des complicités extérieures», il avait pu se procurer une arme avec laquelle il a tué un gardien avant de prendre la fuite en compagnie d'une dizaine d'autres prisonniers qui n'avaient toujours pas été retrouvés mardi matin, selon cette source.

«Au moins une vingtaine de prisonniers ont pris la fuite, mais neuf ont été rattrapés» lundi soir, dont l'un a été tué dans des circonstances inconnues, selon lui.

Le réisseur de la prison a été entendu par les enquêteurs et les forces de sécurité recherchaient activement mardi les prisonniers toujours en fuite.

APS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Le conflit syrien «menace toute la région»

Le conflit qui secoue la Syrie depuis plus de trois ans a atteint «un point critique, menaçant toute la région», a indiqué hier la Commission internationale d'enquête indépendante sur la Syrie, en présentant sa dernière mise à jour devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

«Il y a une escalade de la violence sans précédent en Syrie», a déclaré M. Paulo Sergio Pinheiro, son président, en ajoutant que cette violence était «une menace pour toute la région».

Pour sa part Carla Del Ponte, autre membre de la Commission, a précisé dans un point presse que la mission de la Commission était d'engager des «poursuites judiciaires contre les personnes», qui ont commis des crimes de guerre et non pas contre des «groupes», tels que l'EIIL (Etat islamique en Irak et au Levant), un groupe armé qui combat le gouvernement syrien. L'EIIL mène actuellement une offensive en Irak et y a commis de nombreux crimes et exactions.

«Le problème, a ajouté Mme del Ponte, c'est que nous avons besoin



d'une volonté politique» pour la création d'un tribunal chargé de juger les auteurs de crime de guerre, car sinon, ce sera «une tragédie pour la justice internationale».

La Chine et la Russie ont opposé le mois dernier leur veto à un projet de résolution du Conseil de sécurité, soutenu par 65 pays, pour saisir la Cour Pénale Internationale sur les crimes commis en Syrie.

La Commission, qui est composée de Paulo Sergio Pinheiro (Brésil, président), Karen AbuZayd (USA), Carla del Ponte (Suisse) et Vittit Muntarbhorn (Thaïlande), a été mandatée par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour enquêter et enregistrer toutes les violations du droit international relatif aux droits de l'homme en Syrie.

Elle a été mise en place il y a 3 ans et publie depuis cette date des rapports et des mises à jour sur la situation en Syrie. La mise à jour publiée mardi concerne la période allant du 15 mars au 15 juin dernier. «Les enquêtes menées ont renforcé la thèse selon laquelle la principale cause des pertes civiles, des déplacements massifs de population, est le ciblage délibéré des civils, ainsi que des attaques sans discrimination et l'imposition punitive de sièges et de blocus», indique le rapport.

La Commission a également mis en garde contre les conséquences de ce conflit. «Plus ce conflit s'éternise, plus grand est le risque que les souffrances de millions de personnes soient occultées par des statistiques», a indiqué M. Pinheiro.

THAÏLANDE

180.000 Cambodgiens ont quitté la Thaïlande depuis le coup d'Etat



Près de 180.000 Cambodgiens avaient fui la Thaïlande à la date d'hier pour rentrer chez eux après l'annonce par la junte thaïlandaise d'une opération de lutte contre l'immigration illégale, qui ont annoncé les autorités cambodgiennes.

Ce chiffre représenterait à peu de choses près l'ensemble des Cambodgiens vivant de façon illégale en Thaïlande: ils sont entre 150.000 et 180.000, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Plus de 157.000 d'entre eux sont passés en une semaine par le poste-frontière d'Aranyaphathet-Poipet, a indiqué Kor Sam Saroeut, gouverneur de la province cambodgienne de Banteay Meanchey (nord-ouest).

20.000 autres ont traversé à O'Smach, à environ 250 km au nord-est de Poipet, selon un gouverneur et un

responsable de la police, cité par la presse. Plusieurs centaines de travailleurs cambodgiens ont été conduits mardi matin à la frontière à Poipet dans des camions de l'armée thaïlandaise ou des véhicules de police, selon la même source.

La junte parvenue au pouvoir par un coup d'Etat le 22 mai en Thaïlande a annoncé mercredi dernier une politique d'immigration stricte, avec expulsion des clandestins.

Mais elle a démenti les «rumours de répression et de retour forcé» des Cambodgiens en situation irrégulière.

L'ambassadeur du Cambodge en Thaïlande, Eat Sophea, devait rencontrer mardi le numéro 2 du ministère des Affaires étrangères à Bangkok, Sihasak Phuangketkeow, selon les médias locaux.

UKRAINE

125 membres des forces de sécurité tués depuis le lancement de l'opération contre les insurgés

Au total 125 membres des forces de sécurité ukrainiennes ont perdu la vie depuis le déclenchement de l'opération antiterroriste menée dans le sud-est du pays par l'armée à l'encontre des insurgés prorusses, a annoncé le vice-Premier ministre ukrainien Vitali Iaroma, cité hier par des médias.

Dans une déclaration

à la chaîne de télévision ukrainienne ICTV, M. Iaroma a précisé que parmi les 125 personnes ayant trouvé la mort, figuraient 96 soldats de l'armée régulière ainsi que 22 éléments des troupes du ministère de l'Intérieur, ajoutant que les autres victimes étaient des gardes-frontières et des employés du Service de sécurité

ukrainien. Kiev mène depuis mi-avril une opération militaire spéciale visant à déloger les insurgés prorusses partisans de l'indépendance de l'est de l'Ukraine.

Les combats les plus violents ont été observés dans les villes de Slaviansk, de Kramatorsk et de Mariupol dans la région de Donetsk. Aujourd'hui, plusieurs ag-

glomérations de cette région sont au bord d'une catastrophe humanitaire.

La chef des opérations humanitaires de l'ONU, Mme Valerie Amos, a déclaré lundi au Conseil de sécurité de l'ONU que la situation dans l'est de l'Ukraine s'était aggravée mais pas encore au point de déclencher une crise humanitaire.

IRAK

44 prisonniers tués dans l'assaut d'insurgés sur Baqouba

Au moins 44 prisonniers ont été tués dans la nuit de lundi à mardi dans une attaque d'insurgés contre un poste de police de Baqouba, à 60 km au nord-est de Bagdad, ont indiqué hier des sources de sécurité et médicales.

Le porte-parole du Premier ministre Nouri al-Maliki chargé de la sécurité a affirmé que les prisonniers avaient été tués par des insurgés tandis que d'autres responsables ont indiqué qu'ils avaient été tués par les forces de sécurité alors qu'ils tentaient de s'évader.

Mardi, les forces de sécurité irakiennes ont chassé des insurgés de la ville de Baqouba, au nord-est de Bagdad, dont les insurgés avaient brièvement pris le contrôle de plusieurs secteurs, selon des responsables de l'armée et de la police.

Dans la nuit, «un groupe d'insurgés a lancé une attaque à l'arme automatique à Baqouba», ville située à 60 km au nord-est de la capitale, «avant que les forces de sécurité ne repoussent leur assaut», a indiqué le général Abdalim Mohamed Reda.

L'offensive des insurgés constitue un «grave danger» pour la région

L'offensive menée depuis une semaine par des insurgés est une «menace vitale pour l'Irak» et un danger pour la région, a indiqué l'envoyé spécial de l'ONU à Bagdad, Nickolay Mladenov.

«À l'heure qu'il est, c'est une menace vitale pour l'Irak mais cela représente (aussi) un grave danger pour la région», a indiqué M. Mladenov.

«La crise irakienne doit être résolue par les Irakiens mais ils ne peuvent pas faire cela sans la communauté internationale et une coopération constructive dans la région», a ajouté l'envoyé de l'ONU.

Selon lui, «l'Irak se trouve face à la plus grande menace pour sa souveraineté et son intégrité territoriale» depuis des années.

M. Mladenov a indiqué que la «crise nationale» avait tendu les relations entre les trois principales communautés du pays: les Arabes chiites et sunnites et les Kurdes.

Depuis le 10 juin, les insurgés de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) ont pris le contrôle de la deuxième ville d'Irak, Mossoul, d'une grande partie de sa province Ninive (nord), de Tigris et d'autres secteurs des provinces de Salaheddine, Diyala (est) et Kirkouk (nord).

GB-IRAN

Hague : «Circonstances réunies» pour rouvrir l'ambassade britannique à Téhéran

Le ministre britannique des Affaires étrangères, William Hague a affirmé hier, que les circonstances «sont réunies pour que la Grande-Bretagne rouvre son ambassade à Téhéran», fermée depuis novembre 2011.

«Il y a une série de détails pratiques à régler d'abord. Mais nous avons l'intention de rouvrir l'ambassade à Téhéran avec une présence initiale limitée, dès que ces détails seront réglés», a dit Hague dans une déclaration écrite au Parlement, deux ans et demi après la mise à sac de la représentation diplomatique, à l'origine d'une crise entre les deux pays.

Le réchauffement entre les deux pays avait été amorcé après l'élection en juin 2013 du président iranien modéré Hassan Rohani.

Le principe de chargés d'affaires non résidents a été acté cinq mois plus tard, en novembre, et le diplomate britannique Ajay Sharma s'est déjà rendu à trois reprises en Iran depuis.

Le 20 février, l'Iran et la Grande-Bretagne avaient annoncé le rétablissement de leurs relations diplomatiques directes et hissé symboliquement leur drapeau national sur leurs représentations respectives à Londres et Téhéran. Samedi dernier, William Hague et son homologue iranien Mohammad Javad Zarif ont, selon le chef de la diplomatie britannique, «discuté au téléphone des progrès effectués à ce jour et de notre intérêt commun de continuer à approfondir les relations bilatérales entre le Royaume-Uni et l'Iran». L'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran avait été mise à sac en novembre 2011 par des manifestants qui protestaient contre l'annonce de nouvelles sanctions de Londres contre l'Iran, en raison de son programme nucléaire. L'ambassade d'Iran à Londres avait été fermée en représailles.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Série TV : Gaspard et Lisa
 06:10 Jeunesse : Franklin
 06:25 Jeunesse : La famille Cro
 06:30 Jeunesse : TFou
 10:05 Culture Infos : Là où je t'emmène-
 rai
 10:10 Sport : Automoto
 10:55 Culture Infos : Mon plus beau coup
 de poker
 11:00 Sport : Téléfoot
 11:55 Sport : L'affiche du jour
 11:58 Culture Infos : Météo
 12:00 Divertissement : Les douze coups
 de midi
 12:45 Culture Infos : Météo
 12:50 : Du côté de chez vous
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:30 Culture Infos : Reportages
 14:50 Série TV : Mentalist
 15:45 Série TV : Les experts
 16:40 Série TV : Les experts
 17:35 Sport : Le journal de la Coupe du
 monde 2014
 17:40 Sport : Coupe du Monde - Suisse /
 Equateur
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:30 Culture Infos : Météo
 20:45 Sport : Coupe du Monde - France /
 Honduras
 23:00 Sport : Le mag de la Coupe du
 monde
 23:35 Cinéma : Le masque de l'araignée

2

06:10 Jeunesse : La guerre des Stevens
 06:30 Jeunesse : La guerre des Stevens
 07:00 Culture Infos : Thé ou café
 08:05 Sport : Rencontres à XV
 08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes
 08:45 Culture Infos : Islam
 09:15 Culture Infos : Judaïca
 09:30 Culture Infos : Orthodoxie
 10:00 Culture Infos : Présence protestante
 10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
 12:05 Divertissement : Tout le monde veut
 prendre sa place
 12:58 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
 12:59 Culture Infos : Météo 2
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...
 14:05 Culture Infos : Météo 2
 14:07 Culture Infos : Point route
 14:10 Divertissement : Vivement dimanche
 16:25 Culture Infos : Grandeur nature
 17:30 Sport : Stade 2
 18:50 Divertissement : Vivement dimanche
 prochain
 19:55 Culture Infos : Météo 2
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:30 Culture Infos : 20h30 le dimanche
 20:40 Culture Infos : D'art d'art
 20:41 Culture Infos : Les Français à vélo
 20:45 Culture Infos : Météo 2
 20:48 Cinéma : Meilleures ennemis
 22:10 Sport : Image du jour
 22:20 Culture Infos : Faites entrer l'accusé
 23:35 Culture Infos : Météo 2
 23:40 Divertissement : Histoires courtes

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:35 Série TV : Viva Piñata
 06:36 Culture Infos : Des baskets dans l'as-
 siette
 06:39 Série TV : Viva Piñata
 06:51 Jeunesse : Les nouvelles aventures de
 Peter Pan
 07:16 Jeunesse : Foot 2 rue extrême
 07:41 Jeunesse : Foot 2 rue extrême
 08:06 Jeunesse : Foot 2 rue extrême
 Foot 2 rue extrême Une question 08:28 Sé-
 rie TV : Shaun le champion
 08:29 Série TV : Shaun le champion
 08:30 Jeunesse : Dimanche Ludo
 08:34 Jeunesse : Tom et Jerry
 08:59 Divertissement : Tom et Jerry : Des-
 tination Mars

10:16 Jeunesse : Scooby-Doo
 10:43 Jeunesse : Titi et Grosminet
 11:06 Jeunesse : En sortant de l'école
 11:15 Culture Infos : Expression directe
 11:25 Culture Infos : Météo
 11:30 Culture Infos : Dimanche avec vous
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
 12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
 13:20 Sport : Automobilisme
 15:20 Sport : Hippisme
 16:10 Sport : Cyclisme
 17:05 Divertissement : Les chansons d'abord
 17:55 Divertissement : Questions pour un su-
 per champion
 18:45 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régio-
 nal
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal natio-
 nal
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:15 Série TV : Zorro
 20:45 Série TV : Le 5e commandement
 21:30 Série TV : Le 5e commandement
 22:10 Série TV : Le 5e commandement
 22:55 Série TV : Le 5e commandement
 23:40 Culture Infos : Météo
 23:45 Culture Infos : Soir 3

CANAL+

07:10 Série TV : Hubert & Takako
 07:20 Série TV : Hubert & Takako
 07:25 Série TV : Copy Cut
 07:40 Jeunesse : Lift off
 07:45 Jeunesse : Les Dalton
 07:50 Série TV : Les Crumpets
 08:05 Jeunesse : Epic : la bataille du royaume
 secret
 09:45 Série TV : Les Simpson
 10:05 Cinéma : Joséphine
 11:30 Culture Infos : La météo
 11:35 Divertissement : Rencontres de cinéma
 12:00 Culture Infos : Le supplément politi-
 que
 12:45 Culture Infos : Le supplément
 13:55 Divertissement : La semaine des Gui-
 gonds
 14:30 Divertissement : Le petit journal de la
 semaine
 15:05 Divertissement : La semaine de Gas-
 pard Proust
 15:10 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
 16:15 Série TV : Vikings
 17:00 Série TV : Vikings
 17:50 Culture Infos : Les clowns contre-ata-
 quent
 19:20 Culture Infos : Le JT
 19:35 Sport : Noroeste Favela Futebol Club
 20:35 Divertissement : La semaine du zap-
 ping
 20:53 Divertissement : A propos du film
 20:55 Cinéma : Les profs
 22:20 Cinéma : Arnaque à la carte

M

06:00 Divertissement : M6 Music
 07:00 Divertissement : Absolument stars
 09:40 Série TV : Malcolm
 10:10 Série TV : Malcolm
 10:35 Série TV : Malcolm
 11:10 Sport : Sport 6
 11:20 Sport : Turbo
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:05 Culture Infos : Maison à vendre
 15:00 Divertissement : Recherche apparte-
 ment ou maison
 16:15 : D&CO
 17:15 Culture Infos : 66 minutes
 18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand for-
 mat
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19.45
 20:05 Culture Infos : E=M6
 20:40 Sport : Sport 6
 20:50 Culture Infos : Zone interdite
 23:00 Culture Infos : Enquête exclusive

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

Espagne / Chili



Résumé

En explosant en vol face aux Pays-Bas (défaite 1-2) lors de leur premier match, les Espagnols doivent maintenant réagir face au Chili, une équipe très technique. De plus, les Chiliens Alexis Sanchez (Barcelone), Claudio Bravo (Real Sociedad) et Eduardo Vargas (Valence) évoluent en Liga espagnole. Leurs coéquipiers en club ne devraient pas leur faire de cadeau. L'Espagne est clairement à l'heure des choix : Vicente Del Bosque, le coach espagnol, va-t-il conserver son ossature ou va-t-il procéder à des choix radicalement différents ? Iker Casillas sera-t-il aligné ? Xavi, mal en point lors du match

2

19h45

La smala s'en mêle

Résumé

Vingt-cinq ans de mariage : ça se fête. Un couple aussi envié qu'un, trois enfants dont deux adoptés : Isabelle Garnier se réjouit plus que jamais de cette réussite, sa réussite, celle de toute une vie. Un mot lapidaire de son mari laissé sur l'oreiller, des comptes bancaires vides en moins de 24 heures, et voilà que la vie aussi paisible qu'installée de cette femme au foyer, bourgeoise charitable, vire à l'opération de survie. Isabelle ne comprend pas comment son monde si bien organisé a pu tourner au désastre aussi rapidement. Après une période d'abattement, elle trouve un emploi dans une entreprise de pompes funèbres...

**3**

19h14

Des racines et des ailes



Résumé

Long de 812 kilomètres, le Rhône est le plus puissant des fleuves français. A l'image des territoires qu'il parcourt, des sommets des Alpes jusqu'aux espaces sauvages de la Camargue, le fleuve regorge de richesses patrimoniales. De nombreux châteaux forts, trésors de l'architecture médiévale, siégent dans sa vallée. On peut également y contempler des paysages naturels fantastiques. Aux confins de la Suisse, de la Savoie et de l'Ain, Pierrot emmène ses amis pour une randonnée en kayak, à la découverte du Rhône sauvage, au centre de l'attention de nombreux scientifiques. Tanneurs, producteurs fruitiers, radeliers, ce nouveau numéro part également à la rencontre des acteurs qui perpétuent aujourd'hui les traditions et les savoir-faire particuliers à cette région.

CANAL+

19h55

The Sessions



Résumé

Mark O'Brien a eu la polio quand il était enfant. Depuis, il est paralysé. Écrivain et poète, il passe son temps allongé à envier la vie «normale» des autres. Comme eux, il aimerait connaître l'amour et le plaisir charnel. Décidé à prendre les choses en main, il passe une petite annonce pour trouver celle qui, éventuellement, serait prête à l'initier à la sensualité. Il rencontre ainsi une assistante sexuelle, Cheryl, qui va tenter de l'éveiller à des sensations inédites. Une belle relation se dessine au fil de leurs rendez-vous. Mark s'attache de plus en plus à cette femme particulièrement secrète...

M

19h50

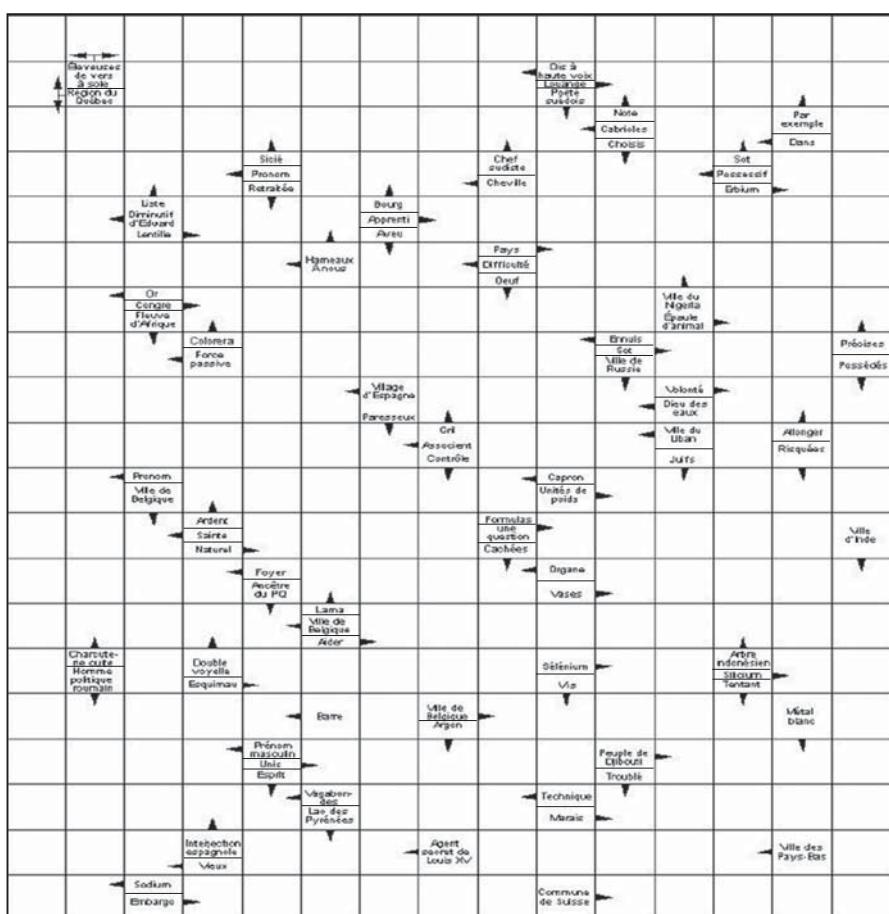
Pékin express : à la découverte des mondes inconnus



Résumé

Après un périple de 10 000 kilomètres à travers la Birmanie, l'Inde, le Bhoutan et le Sri Lanka, les deux meilleures équipes se retrouvent pour la grande finale, ultime étape composée de trois épreuves régies par la règle du «Time is Money». L'équipe en retard perd de l'argent, qui va dans la cagnotte de l'autre. Les binômes débutent par une descente en rafting dans les rapides de la jungle sri-lankaise et enchaînent avec les mines de Marapana. Les participants en lice doivent descendre un puits de sept mètres de profondeur. Un rébus sur la plage paradisiaque de Waduwwa et une autre épreuve, en clin d'œil aux fameux bus sri-lankais, les attendent également. Avec ce trio d'épreuves et le sprint final, les duos parcourent Colombo. Mais seule la première équipe remportera la valeur de sa cagnotte.

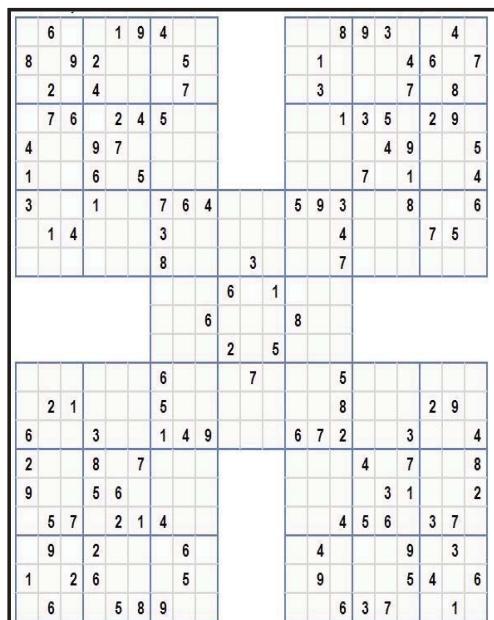
Mots fléchés n°630



Samouraï-Sudoku n°630

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°630

► Horizontalement:

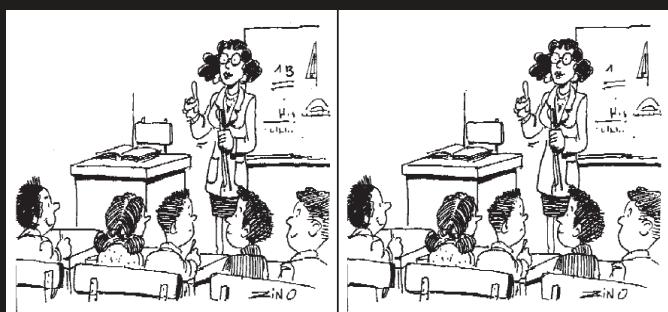
1. Immunise contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hanguar
7. Qui se meut avec agilité - Fille de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Halter

► Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

Proverbe arabe

L'occasion fait le larron

Proverbe français

C'est arrivé un 18 Juin

1972 : scandale du Watergate, arrestation des cinq « cambrioleurs ».

2011 : résolution n° 1987 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : recommandation sur la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

2011 : résolution n° 1988 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme.

2011 : résolution n° 1989 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme.

Célébrations :

- Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse.

- Guatemala et Salvador : Dia del padre, Fête des pères.

- Islande : Fête nationale.

- République arabe sahraouie démocratique : Zemla Intifada commémorant le Soulèvement de Zemla en 1970.

MOBILIS LIGUE 1 DE FOOTBALL

Le recrutement serait déjà clos à l'USM Alger

L'attaquant Youcef Belaïli sera probablement la 6^e et dernière recrue de l'USM Alger en prévision de la saison 2014-2015, les dirigeants de cette équipe n'ayant pas l'intention d'engager d'autres joueurs, a révélé lundi, une source proche de la direction des Rouge et Noir.

«Les compartiments qui nécessitaient un renforcement l'ont tous été par des éléments de valeur, sans parler du fait que l'effectif compte déjà 28 joueurs. Donc, le club devrait s'en contenter», a expliqué la source.

Le club algérois semble ne pas vouloir disposer d'un effectif trop surchargé susceptible de nuire à la stabilité du groupe.

Les Usmistes ont convaincu tous les anciens cadres, qui étaient en fin de contrat de rempiler, comme cela a été le cas avec Hamza Koudri, Hocine El Orfi et Fe-



ham Bouazza. En parallèle, les frères Haddad, propriétaires du club, ont engagé six joueurs, notamment, les émigrés Salim Laâssami et Akim Orinel, ainsi que l'ex-buteur séfifien Rachid Nadji et le vibrant n°11 de l'ES Tunis, Youcef Belaïli.

A ces joueurs de champ s'ajoutent les gardiens de but Mourad Berrefane (ex-MO Béjaïa) et Abdennour Merzouki (ex-JS Kabylie), outre les cinq jeunes du cru, promus en se-

niors : Amine Madani, Amine Benkhemassa, Abderrahmane Bourdim, Abderrahmane Meziane et Ayoub Abdellaoui.

En y ajoutant les autres membres de l'effectif : Mohamed Amine Zemmamouche, Rabie Meftah, Mokhtar Benmoussa, Brahim Boudebouda, Farouk Chafaa, Nasreddine Khoualed, Nassem Bouchema, Abdelkader Laïfaoui, Zineddine Ferhat, Karim Baïtèche, Mohamed

Seguer, Abdelmalek Ziaya, Charles Andria et Ernest N'Sombo, on arrive à un total de 28 joueurs.

L'USM Alger, champion d'Algérie en titre, devant la JS Kabylie et l'ES Sétif, espère réussir un bon parcours en Ligue des Champions, l'an prochain, tout en remportant des titres nationaux en parallèle. A commencer par la supercoupe d'Algérie, contre le MC Alger prévue le 9 août.

Le Comorien Youcef M'Changama en route pour le MC Alger

Le milieu de terrain comorien, Youcef M'Changama est sur le point de s'engager avec le MC Alger sur demande du nouvel entraîneur des Vert et Rouge de la capitale, Boualem Charef, a appris l'APS hier auprès du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

M'Changama, établi actuellement en France, est en contact avancé avec les dirigeants mouloudéens, auxquels il leur a donné son accord de principe pour rejoindre leur équipe, précise un membre du conseil d'administration du "Doyen".

Seulement, le joueur de 24 ans a demandé un petit temps de réflexion avant de se prononcer définitivement sur l'offre du vieux club algérois, lui, qui garde toujours un mauvais souvenir de son premier passage dans le championnat algérien, selon des déclarations faites à ses interlocuteurs mouloudéens.

M'Changama avait eu une petite expérience avec le RC Arbaâ la saison dernière, avant de résilier son contrat au bout des six premiers mois de la saison. Avec l'arrivée de Charef à la barre technique, le MCA est en train de procéder à un véritable remaniement de son effectif. 16 joueurs de l'effectif de la saison dernière n'ont pas été retenus par l'ex-coach de l'USM El Harrach.

La JSK fait sa mue

Ferrah Menad

La JSK a cassé sa tirelire pour renforcer l'effectif en prévision de la prochaine saison avec de nouvelles recrues, mais également elle a préservé l'ossature de l'équipe en attendant d'opérer un changement au niveau du staff technique. En effet, les dirigeants sont décidés à reprendre le flambeau et pour cela, ils ont procédé à une vaste opération de recrutement de talents, une denrée qui se raréfie au gré du temps. Une douzaine de recrutements vont être effectués dans la foulée. Évidemment c'est un budget colossal qui a été prévu pour cette opération de grande envergure. Le président a promis de faire revenir les Canaris au-devant de la scène footballistique nationale par le renforcement de l'effectif et par le renouvellement de la trésorerie du club.

Les responsables du club ont justifié ces recrutements par « Les contraintes dues aux différents départs de certains joueurs considérés comme des piliers de l'équipe ». Force est de reconnaître que ces départs avaient jeté sur le club un voile de doute. Il fallait remédier à ces départs et les remplacer par des joueurs tout aussi importants.

Les supporters du club phare de la Kabylie ne cachent pas leur satisfaction, surtout après l'intervention du président, Hannachi, juste à temps, pour stopper l'hémorragie et les conflits qui minaient le club.

PUBLICITÉ

Le Belge Marc Grosjean pressenti à la barre technique du MC Oran

L'entraîneur belge, Marc Grosjean est pressenti pour prendre les commandes techniques du MC Oran en vue de la saison prochaine, a appris l'APS hier auprès du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

Le technicien est attendu dans la capitale de l'Ouest algérien dans les deux prochains jours afin de s'engager avec la formation qui a terminé à la 13^e place le championnat de l'exercice dernier, selon la même source.

Il succéderait à Omar Belatoui, qui n'a pas été reconduit par le nouveau

président de la société sportive par actions (SPA) du club, Ahmed Belhadj, même si son contrat stipulait qu'il devait être prolongé automatiquement s'il parvenait à éviter aux Rouge et Blanc la relégation.

Le très probable futur entraîneur des gars d'Al Hamri est âgé de 56 ans. Il n'a pas dirigé, jusque là, des clubs de renom. Ancien joueur du KRC Malines (Belgique), il travaille comme assistant de Michel Preud'homme à la barre technique d'Al-Shabab de Riyad en Arabie Saoudite depuis juin 2012.

Messi «très favorable» à la venue de Higuain à Barcelone

Lionel Messi, attaquant vedette de la sélection d'Argentine de football et du FC Barcelone, s'est déclaré très favorable à l'arrivée de son compatriote Gonzalo Higuain (Naples) au club catalan, vice champion d'Espagne.

«J'en ai parlé avec «Pipa». Évidemment, ça m'enchantait que ça se fasse, qu'il puisse venir pour ce qu'il représente comme joueur», a assuré Messi en conférence de presse tenue au Brésil où il participe avec la sélection argentine au Mondial-2014. Depuis dimanche soir, la rumeur fait état d'un accord entre le FC Barcelone et Naples pour Higuain, ce que le Napoli a immédiatement démenti.

«C'est un des meilleurs attaquants du monde et il nous irait très bien», a encore ajouté la star mondiale à propos de son coéquipier en sélection. Higuain (26 ans), a rejoint le club du sud italien l'été dernier en provenance du Real Madrid (Liga espagnole). Il a disputé 32 matchs et marqué 17 buts en Serie A lors de l'exercice 2013-2014.

Le Barça serait disposé à proposer 40 millions d'euros pour enrôler l'ancien Merengue.



Maradona rêve d'entraîner un duo de joueurs du PSG

Thiago Silva-David Luiz. Si le duo hante déjà les nuits des attaquants de Ligue 1, il fait aussi saliver les coaches du monde entier. Diego Armando Maradona n'échappe pas à la règle. De là à l'imaginer au PSG. Pas forcément, mais l'appel a été lancé.

Le Paris Saint-Germain a déjà frappé fort sur le marché des transferts. Avant même l'ouverture officielle du mercato estival, le club de la capitale s'était assuré les services de David Luiz. Contre 49,5 millions d'euros versés aux Blues de Chelsea, ce qui représente un nouveau record pour un défenseur depuis le transfert de Thiago Silva pour 42 millions d'euros (+ 7 de bonus) de l'AC Milan vers le PSG, l'ancien du Benfica Lisbonne va rejoindre chez les doubles champions de France en titre son compatriote et capitaine en sélection Thiago Silva. Présentée comme la meilleure et la plus complémentaire du monde, cette charnière 100% Seleção devrait faire des ravages en Ligue 1, mais aussi et surtout faire le bonheur de Laurent Blanc, le coach des Franciliens.

Il faut dire que l'ancien défenseur central va devoir diriger un duo qui se connaît bien et qui fait rêver de nombreux autres coaches à travers le monde. C'est notamment le cas de l'Argentin Diego Ar-

mando Maradona, qui ne se serait pas contre, bien au contraire, diriger ces deux joueurs. «Contre la Croatie, il me semble que Daniel Alves et Marcelo n'étaient pas dans un grand soir. Par contre, je trouve que Thiago Silva et David Luiz sont deux phénomènes», a-t-il fait savoir sur ESPN Brasil avant de poursuivre. «Pour moi, ce sont deux joueurs très brillants, ils me plaisent beaucoup et j'aimerais pouvoir les entraîner. Je crois que le Brésil peut encore s'améliorer. Pour réaliser ce rêve, celui qui est considéré par beaucoup comme le meilleur joueur de l'histoire n'a pas 36 options possibles. Il doit soit devenir sélectionneur national du Brésil, ce qui semble impossible, soit devenir entraîneur du Paris Saint-Germain. Cette dernière solution est plus plausible car même si Laurent Blanc a réalisé une saison superbe avec un triplé inédit en France qui lui a permis de prolonger son contrat, il sait qu'il n'a pas totalement la confiance de ses dirigeants. Ses derniers pourraient d'ailleurs ne pas hésiter à le remercier si d'aventures il venait à connaître au cours de la saison prochaine une crise de résultats. Reste à savoir après si Maradona pourrait être envisagé par les Qataris pour prendre en main les destinées de l'équipe.

BRÉSIL MEXIQUE: On prend les mêmes ?

Vainqueurs de leurs premiers matchs de la Coupe du monde, respectivement face à la Croatie (3-1) et le Cameroun (1-0), la semaine dernière, le Brésil et le Mexique devraient aligner les mêmes équipes lors de leur confrontation, mardi soir à Fortaleza. Une seule incertitude concerne Hulk du côté de la Seleção. Ce dernier pourrait laisser sa place à Ramires. Le onze probable du Brésil: Julio Cesar - Daniel Alves, David Luiz, Thiago Silva (cap), Marcelo - Luiz Gustavo, Paulinho - Hulk (ou Ramires), Oscar, Neymar - Fred. Le onze probable du Mexique: Ochoa - F.Rodriguez, R.Marquez (cap), H.Moreno - H.Herrera, Aguilar, Vazquez, Layun, Guardado - G.Dos Santos, Peralta.

Dugarry «Benzema est en train de grandir»



Auteur d'un match de haute volée face au Honduras, Karim Benzema semble avoir franchi un nouveau palier auprès du public français. Parmi ses fervents admirateurs se trouve Christophe Dugarry, qui n'a pas tiré d'éloges sur le plateau du *Grand Journal*. «C'est un grand joueur, on le sait. C'est son attitude que j'apprécie. Je trouve que c'est devenu un leader. A la mi-temps il a attendu ses partenaires pour les encourager, les féliciter. Lorsqu'il marque un but, je vois des sourires, de la joie (...) Je trouve qu'il y a quelque chose chez ce joueur qui ne se dégageait pas avant. A l'image de son penalty «zidanesque»... Il est en train de grandir, de prendre de la hauteur par rapport à tout ça.»

Muller en tête du classement des buteurs

Jusque-là, aucun buteur n'a réussi à faire mieux que l'international allemand, Thomas Muller qui a inscrit un triplé hier face au Portugal (4-0), dont un sur penalty. Derrière lui arrive l'international

tricolore Karim Benzema qui a inscrit un doublet au même titre que le brésilien Neyma et les deux néerlandais Robin Van Persie et Arjen Robben. En revanche, le plus beau but de cette Coupe du monde, pour

l'instant, est sans conteste celui de Van Persie contre l'Espagne (5-1 pour les Pays-Bas). Une tête plongeante en première période qui avait permis aux Pays-Bas d'arracher l'égalisation.



Ochoa : Coupe du Monde, puis OM ?

S'il n'a pu empêcher la relégation de l'AC Ajaccio, bon dernier de Ligue 1, en seconde division, il n'en demeure pas moins que le gardien mexicain était l'un des éléments forts du groupe corse. A tel point que l'Olympique de Marseille souhaiterait en faire le successeur de Steve Mandanda. Car selon toute vrai-

semblance, le joueur formé au Havre devrait mettre les voiles, lors de ce mercato. Et on sait qu'Ochoa lui, se verrait bien dans la cité phocéenne. Interrogé hier en conférence de presse quant à son prochain club, car il est actuellement libre de tout contrat, le gardien a réitéré son envie de rester en France. Même s'il avoue ne pas

trop y penser pour le moment, étant uniquement concentré sur la Coupe du Monde. Je suis libre maintenant, je n'ai pas de club. Je dois rester concentré pour la Coupe du Monde. Après, c'est mon agent qui s'occupe de ça. A la fin de tout ça, on va discuter de toutes les options que l'on va avoir, comme ça on fera le meilleur

choix pour moi... (Rester en France?) Oui, oui, bien sûr. C'est ma priorité. Mais pour l'instant, je reste concentré sur le Brésil. A priori, il devrait donc y avoir de fortes chances pour que Guillermo Ochoa soit marseillais la saison prochaine. A condition, bien entendu, que Mandanda trouve preneur.

Benzema souhaite la qualification de l'Algérie au 2^e tour

L'attaquant de la sélection de France de football, Karim Benzema, a souhaité la qualification de l'équipe algérienne, sélection de son pays d'origine, aux huitièmes de finale de la Coupe du monde qui se déroule actuellement au Brésil. Benzema, auteur d'un double lors de la première sortie des « Bleus » au Mondial face au Honduras (3-0), a déclaré qu'il souhaitait « de tout cœur » voir les Verts franchir le premier tour. L'avant-centre du Real Madrid (Liga espagnole), qui s'exprimait au micro de beIN Sports, n'a pas tari d'éloges sur l'effectif de la sélection algérienne, estimant que cette dernière est composée de joueurs « jeunes et de qualité ».

RUSSIE: Capello interdit à ses joueurs de tweeter

Le sélectionneur de la Russie, l'un des adversaires de l'Algérie lors de la Coupe du monde 2014 qui se déroule au Brésil, Fabio Capello, a interdit à ses joueurs de s'exprimer sur les réseaux sociaux, dont Twitter, Facebook et Instagram, pendant toute la durée de la compétition, a-t-il expliqué lundi à Cuiaba.

«Les joueurs ne peuvent pas utiliser les réseaux sociaux ici au Brésil», a dit l'italien. «Ils doivent s'absenter pendant un mois, puis quand ils rentreront à la maison, ils pourront se lâcher». «Les tweets peuvent être une nuisance s'ils ne sont pas écrits de manière intelligente», a poursuivi Capello. «Donc dans le but d'empêcher cette nuisance, j'ai préféré demander à mes joueurs de ne pas utiliser les réseaux sociaux».

La Coupe du monde fait monter la demande en électricité en Zambie

La phase finale de la Coupe du monde de football (CM-2014) qui se déroule depuis le 12 juin au Brésil devrait faire grimper la demande en électricité en Zambie, a déclaré lundi la compagnie nationale d'électricité, Zesco Limited, gérée par l'Etat.

Les responsables de la compagnie ont exhorté les consommateurs à assurer une utilisation efficace de l'électricité pendant cette période qui est aussi la saison d'hiver dans le pays, afin d'éviter d'énormes coupures d'électricité. La compagnie Zesco Limited a déclaré avoir prévu que la demande d'énergie au cours de la période d'hiver augmenterait de 1.850 mégawatts, 50 mégawatts au dessus de la demande maximale normale. «Afin de maintenir la fiabilité et la stabilité du système durant la saison froide de cette année et la période de la Coupe du monde de football, nous avons lancé un appel à tous les clients pour utiliser l'électricité de manière efficace par la mise hors tension de toutes les charges non essentielles pendant les heures de pointe», ajoute la compagnie d'électricité.

APS

Décès

Les familles Ait Ourdja, SALAH, parents et alliés d'Alger, Tizi-Ouzou, Oran et Constantine ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée mère et grand-mère M^{me} V^{me} Ait Ourdja Aldjia dite Louisa survenu hier à l'âge de 92 ans.

Qu'Allah le Tout-Puissant accorde à la défunte Sa Sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste Paradis.

A Allah nous appartenons, à lui nous retournons

Algérie 1 – Belgique 2 : La déception totale !

Fiche technique du match Belgique-Algérie (2-1), mi-temps (0-1), disputé mardi à Belo Horizonte (Brésil) pour le compte de la 1^e journée du Groupe H, du Mondial-2014 de football au Brésil

Buts :
S. Feghouli (24^e s.pen) pour l'Algérie
M. Fellaini (70^e), D. Mertens (80^e) pour la Belgique

Ghilas (84^e) - Saphir Taider - Nabil Bentaleb - Sofiane Feghouli - Ryad Mahrez (puis Madhi Lacené 71^e) - Hilal Soudani (puis Islam Slimani 66^e). Entraineur: Vahid Halilhodzic

Stade Mineirao de Belo Horizonte (Brésil) - Temps chaud - Public nombreux - Pelouse en bon état.

Arbitrage : Marco Rodriguez (Mexique) assisté de ses compatriotes Marcos Quintero et Marvin Torretero. 4^e arbitre : Alireza Faghani (Iran)

Avertissements :
Belgique: J. Vertonghen (24^e)
Algérie: N. Bentaleb (32^e)

Les équipes:
Algérie: Rais M'bolhi - Mehdi Mostefa - Faouzi Ghoulam - Madjid Bougherra - Rafik Halliche - Carl Medjani (puis Nabil

Belgique: Thibaut Courtois - Toby Alderweireld - Vincent Kompany (cap.) - Jan Vertonghen - Axel Witsel - Kevin De Bruyne - Romelu Lukaku (puis Divock Origé, 58^e) - Eden Hazard - Daniel Van Buyten - Mousa Dembélé (puis Marouane Fellaini 65^e) - Nacer Chadli (puis Dries Mertens 46^e) Entraineur: Marc Wilmots.



Alors que les Algériens croyaient dur comme fer à une première victoire contre la Belgique dans ce Mondial à l'image de celle d'il y a 32 ans à Gijon en Espagne contre l'Allemagne, les Verts du coach Vahid Halilhodzic n'ont pas du tout osé jouer l'attaque synonyme de réalisation perdant ainsi un match qu'ils avaient vraiment au bout des pieds face à une Belgique qui a montré deux visages.

La preuve, les Algériens ont bien débuté la partie en profitant d'un penalty marqué par Feghouli avant la demi-heure du jeu.

D'aucuns croyaient alors que les Verts tiennent bien cette victoire tant attendue qui leur ferait un peu revenir aux beaux jours du Club Algérie.

L'équipe belge paraît alors stressée en encaissant ce premier but dès le début de la partie. Eden Hazard et ses coéquipiers multipliaient les attaques dans la perspective d'égaliser en cette première mi-temps. En vain, le gardien de but M'bolhi et sa défense tiennent bien.

En seconde mi-temps, les Belges commencent à prendre un léger avantage. Ils maîtrisent mieux le ballon et s'installent doucement dans le camp des Verts, inexplicablement figés dans l'entre jeu.

L'équipe de coach Vahid est très organisée. Face à elle, la Belgique joue

de façon brouillonne. Les Fennecs peuvent donc nourrir des espoirs de victoire, mais au fil des minutes de cette seconde mi-temps, les Verts perdent leur bonne organisation et oublient le jeu offensif tant clamé par le coach Vahid.

Les Belges ratent plusieurs occasions de but avant qu'ils ne réussissent à niveler la marque. Centre de De Bruyne côté gauche pour la tête de Fellaini à dix mètres du but. L'attaquant belge effleure le ballon qui va finir sa course sous la barre de M'bolhi. C'est l'égalisation pour la Belgique (70^e).

Les Algériens défendent plus bas et les Belges s'approchent plus de la surface de vérité des Verts.

Multiplicant les attaques avec l'entrée d'un Dries Mertens, autre joker de «Willie», qui justifie ensuite sa montée au jeu en offrant à la 80^e la victoire aux siens sur un service cinq étoiles d'Eden Hazard qui n'avait jusque-là pas été assez audacieux. Puis ce fut la douche froide chez les Verts et bien évidemment la déception totale après la défaite face aux Diables Rouges (2-1).

La Belgique réussit donc à renverser la vapeur en s'imposant en fin de rencontre pour tourner la page d'une longue période de vaches maigres. Les Belges prennent option pour une probable participation au deuxième

tour de ce mondial. Par contre, pour les Algériens, il va falloir gagner d'abord face à la Corée du Sud dimanche puis face à la Russie lors du dernier match de ce groupe « H » pour espérer passer ce premier tour. Mais, il faut bien le dire de suite, ça ne serait vraiment pas facile après cette déception totale face aux Belges...

S. B.

La sélection algérienne de football s'est inclinée devant son homologue belge (1-2), mi-temps: (0-1), en match comptant pour la 1^e journée du groupe H du Mondial-2014 au Brésil.

La sélection algérienne qui menait à la mi-temps par un but de Sofiane Feghouli (24^e sur penalty), a concédé deux buts en 2^e période, inscrits respectivement par Marouane Fellaini (70^e) et Dries Mertens (80^e).

L'autre match du groupe H, se jouait entre la Russie et la Corée du Sud à 23h00 (heure algérienne).

Lors de la 2^e journée prévue le 22 juin, l'Algérie sera opposée à la Corée du Sud, alors que la Russie affrontera la Belgique.